

POLICE MAGAZINE

Les Mystères de l'Atlantique- Sud



Lire, pages 6 et 7, le début de la sensationnelle enquête de MARC-J.-P. AUGIER sur la disparition de l'aviateur Gaté, disparition dont les causes étaient demeurées jusqu'à ce jour mystérieuses.

Ci-dessus : l'aviateur Gaté.



LA DISPARITION DE DOROTHY DISTELHURST

(De notre correspondant particulier.)

DOROTHY Distelhurst, âgé de six ans, habite Nashville, dans le Tennessee (U. S. A.). Ses parents appartiennent à une famille de la bourgeoisie et sont très connus dans le pays, où le père exerce depuis de longues années la profession de collecteur d'impôts.

Dorothy, fille unique du couple, est une enfant remarquablement intelligente et douce. Elle suit les cours de l'école primaire et remporte sans peine tous les premiers prix. Elle dit volontiers que, plus tard, elle sera avocate ; et ses parents l'encouragent dans cette intention.

Or l'enfant vient d'être victime d'une aventure, dont on espère qu'elle ne laissera pas trop de traces dans sa jeune cervelle, mais qui a de quoi faire réfléchir bien des familles aux Etats-Unis !

Dorothy Distelhurst a pour voisine de classe et aussi de quartier la petite Roselia Friedmann, dont les parents sont de riches éleveurs de volailles. Si les Distelhurst sont plutôt pauvres, les Friedmann ont réussi et connaissent l'opulence. Ils ont adjoind à leur commerce des industries annexes, comme l'utilisation des plumes pour étre-dons et coussins ; bref, ils mettent de côté bon an mal an des dollars par gros sacs.

Les deux petites filles (mesure de précaution et sympathie) s'en vont ensemble tous les matins à l'école, et reviennent également le soir la main dans la main. Avec l'insouciance de cet âge, elles chantent en marchant. Tout le monde les connaît ; la la fruitière italienne dont le magasin fait l'angle les approvisionne volontiers de sucettes ou de bonbons acidulés.

Mercredi dernier, quand Dorothy, comme elle le fait chaque jour, sonna à la grille des Friedmann pour avertir sa compagne qu'il était l'heure d'aller en classe, la femme de chambre des éleveurs de volailles vint lui dire « que Roselia, légèrement enrhumée, n'irait pas à l'école ce jour-là ». Forcée fut à Dorothy de faire route seule.

La journée se passe comme bien d'autres ; études et récréation, déjeuner et goûter. Puis, à six heures du soir, la cloche de l'école libère les petites filles. Sous le porche de l'établissement, la directrice assiste à leur départ ; elle dit à chacune « de se hâter de rentrer, et de n'écouter personne sur le chemin » ; ainsi voit-elle passer Dorothy, à qui elle fait la même recommandation. La petite acquiesce d'un signe de tête et disparaît dans le noir de la rue.

Il faut un quart d'heure de marche à l'enfant, avec ses petites jambes, pour être chez elle... Mais, à huit heures du soir, elle n'est pas rentrée ; Mr Distelhurst, affolé, téléphone à la police.

La nuit passe : personne ! Et pas un indice, pas un témoignage ! Il semble que Dorothy, à partir du moment où l'ombre de la nuit la happa, a disparu sans laisser de traces...

Le lendemain, au jour, l'enquête reprend. On ne saurait songer à un exploit de kidnappeurs, les Distelhurst, de notoriété publique, étant pauvres. Crime de sadique ? On le croirait plus volontiers. Mais comment la petite fille aurait-elle suivi un homme qu'elle ne connaissait pas ? Dorothy est, pour son âge, plutôt méfiante et avertie ; elle aurait refusé, crié, provoqué un attroupelement. Tandis que cette disparition silencieuse...

Pendant quatre jours et quatre nuits, la police enquête et fouilla ; on dragua la fleuve ; on interrogea les voisins, les condisciples de l'enfant ; on fit des perquisitions au domicile de gangsters notoires ; on mit à contribution les indicateurs. En vain ! Dorothy Distelhurst était restée introuvable.

Une nouvelle hypothèse, alors, se fit jour dans les rangs de la police. Elle est difficile à admettre pour des Européens ; elle l'est moins, quand on s'est imprégné peu ou prou de la mentalité yankee.

On sait que des pratiques de sorcellerie dignes d'un autre âge s'exercent couramment en Amérique. La terre d'U. S. A. est certes celle des businessmen et des réalistes ; elle accueille pourtant des multitudes de sectes secrètes, aux rites bien souvent abracadabrants. L'Américain moyen aime à faire partie de ces groupements mystérieux, dont les initiés se reconnaissent à certains signes ; il adore assister, la nuit, à des messes noires, où à célébrer des cultes étranges. Parfois, c'est une simple fumisterie, un prétexte à « partouzes », où deux ou trois victimes d'avance résignées... et indemnisées sont livrées à la folie lubrique d'une vingtaine de personnes ; Mais, parfois aussi, ce sont des cérémonies plus aptes à « tournerboulter » les cervelles faibles. Il arrive notamment que, dans des grottes, on égorge des animaux sur une espèce d'autel, et que les assistants, hommes et femmes, complètement nus, se barbouillent le corps du sang de la bête palpitante. Nous rejoignons ici les mystères druidiques, et aussi certaines coutumes du Centre-Afrique. La police, qui sait tout cela, se tait tant qu'elle juge ces folles nocturnes peu dangereuses, ou tant qu'elle est discrètement... arrosée.



Le jour où ça ne colle plus, on disperse les fidèles, et l'on fourre en prison pour quelque temps les animateurs du culte.

Les détectives, face au problème Dorothy Distelhurst, soupçonnèrent donc un rapport entre la disparition de l'enfant et les « mystères » des religions occultes. Supposez, si vous voulez, qu'au cours d'un de ces accès de folies l'un des grands-prêtres ait décidé que le mouton ou la poule noire de l'holocauste seraient remplacés par une enfant ; il pourrait se trouver, parmi les ouailles, quelqu'un d'assez désaxé pour enlever une petite fille et l'apporter aux sacrificateurs. Meurtre rituel ? Cela s'est déjà vu en Amérique : l'une des plus jolies danseuses de Broadway, Marjorie Kane, ne fut-elle pas enlevée, endormie à l'aide d'un stupéfiant, et littéralement dépecée dans une cave, sans que l'on ait jamais pu identifier ses assassins ?...

Naturellement, les Distelhurst, auxquels la police n'avait pas confié ces soupçons, étaient plongés dans un chagrin quasi impossible à décrire. A mesure que les heures passaient, que nul indice rassurant ne pouvait leur être fourni par les enquêteurs ils sombraient dans une neurasthénie désespérée et parlaient de mourir à leur tour si leur enfant chérie ne leur était rendue...

Et voici que, cinq jours après la disparition de la malheureuse gosse, une auto passa à toute allure dans la rue des Distelhurst, au soir tombant. C'était une conduite intérieure de couleur sombre et sans feux. Une main, soudain, parut hors la portière, l'auto ralentit ; un sac tomba doucement au bord du ruisseau, tandis que l'auto reprenait sans tarder de la vitesse et disparaissait.

Les rares témoins de la scène se précipitèrent. O surprise ! le sac remuait ; il y avait à l'intérieur quelque'un ou quelque chose de vivant. Un garçon boucher, plus hardi que les autres, rompit la corde avec son couteau ; l'on vit apparaître, contusionnée, mais sans autre mal, la petite disparue, Dorothy Distelhurst... Un instant plus tard, l'enfant était dans les bras de ses parents, dont on devine la joie et l'émotion.

Ce qui s'était passé ? Dorothy l'expliqua assez facilement. Comme elle sortait de l'école et marchait le long du trottoir, elle ne prit point garde à une auto qui passait, tous phares éteints. L'enfant fut littéralement happée au vol, sans avoir le temps de crier. D'ailleurs elle eut si peur qu'aucun son n'aurait pu alors sortir de sa gorge.

Dans l'auto aux stores baissés, il y avait plusieurs hommes ; ils bâillonnèrent l'enfant pour l'empêcher de crier, mais ne lui firent point subir de violences.

La voiture roula longtemps, finit par s'arrêter en plein bois, devant une maison

perdue parmi les arbres. Les ravisseurs firent alors descendre Dorothy et entrèrent dans le chalet. Là, on défit le bâillon de la petite captive, on lui donna à manger et on lui indiqua un lit dans une chambre où les fenêtres étaient grillées. Impossible de fuir !

Le lendemain, l'un des hommes, — qui semblait le chef de la bande des kidnappeurs, — fit venir Dorothy et lui dit « Nous ne te ferons pas de mal, mais il faudra que tes parents payent s'ils veulent te revoir. Tu vas leur écrire une lettre ». Là-dessus, Dorothy s'aperçut... que les ravisseurs s'étaient trompés ! Ils la prenaient pour sa petite amie, pour la riche Roselia Friedmann ! Aussitôt, avec une rare présence d'esprit, elle leur répliqua : « Vous vous trompez ! Je suis Dorothy Distelhurst, et mes parents sont pauvres ! »

Les bandits ne voulurent pas la croire ; ils haussèrent les épaules en riant. Cependant, un peu étonné de la netteté de ces affirmations, le chef fit ouvrir une enquête discrète. Les journaux, peu après, allaient l'éclaircir tout à fait : les kidnappeurs s'étaient trompés de victime ; le coup était raté !

Quelques jours encore passèrent, durant lesquels les ravisseurs essayaient de savoir si les Distelhurst n'étaient vraiment pas capables de payer rançon. Enfin, convaincus qu'ils avaient fait fausse route, et qu'il n'y avait rien à tirer de cette bourse-là, ils se résolurent à rendre la petite à sa famille éplorée.

Ils s'arrangèrent pour le faire avec le minimum de risque ; c'est uniquement pour cela qu'ils usèrent du procédé du sac.

Maintenant, Dorothy se remet, en famille, de ses émotions ; et la police, sur ses vagues indications, recherche les malfaiteurs et leur repaire. Mais il est plus que vraisemblable, que sur ce « loupé » les kidnappeurs ont mis, entre Nashville et eux, la distance de plusieurs États, et qu'ils ne se signalent plus, avant bien longtemps dans la région par un enlèvement du même ordre.

Les Friedmann, de leur côté, ont engagé des détectives privés qui, nuit et jour, veillent sur Roselia. En voilà une à qui son rhume a vraiment sauvé la mise de façon miraculeuse, n'est-il pas vrai ? Et combien elle doit remercier la Providence !

JOHN PEARSON.

PROCHAINEMENT :

Les Vampires de Tunis

Le flair de Robot

L'UN des chefs de la police canadienne vient d'inventer un ingénieux dispositif au moyen duquel on peut aujourd'hui relever par l'odorat les empreintes digitales ou pédestres des malfaiteurs.

Il lui a donné le nom de vancamoscope, mais, dans les services de la police judiciaire, on l'appelle communément le «flair de Robot», du nom de l'automate mécanique.

L'appareil consiste en une boîte d'apparence rectangulaire et formant chambre obscure, munie d'une poignée à chacune de ses extrémités, recouverte à sa partie supérieure d'une plaque de verre et complètement ouverte à sa partie inférieure.

On asperge légèrement de certains ingrédients chimiques l'endroit où l'on soupçonne le malfaiteur de s'être tenu en prenant soin de bien placer le vancamoscope au-dessus, la solution chimique pénétrant dans la boîte, en se vaporisant.

A mesure que les vapeurs montent vers la partie supérieure, elles traversent un rayon lumineux et viennent frapper la bande d'un spectre solaire.

Cette dernière est surmontée d'un certain nombre de petites aiguilles indicatrices et partout où la bande spectrale est atteinte par les émanations chimiques, les aiguilles s'abaissent automatiquement et demeurent ainsi fixées.

L'opérateur place alors la paroi ouverte de l'appareil au-dessus de tous les endroits où le suspect est supposé avoir marché, qu'il est censé avoir touché de la main.

Si la bande spectrale se trouve atteinte de façon analogue aux points touchés par les aiguilles indicatrices, la piste est bonne.

Il n'y a plus de doute possible : ce sont bien les empreintes digitales ou pédestres du malfaiteur.

Les bandes spectrales pourront ainsi être conservées comme fiches anthropométriques. Le jeu des aiguilles indicatrices donnant lieu à des combinaisons à l'infini, car il est avéré qu'il n'existe pas deux personnes présentant une combinaison spectrale identique. R. N.

Châtiment des empoisonneurs

ACTUELLEMENT, tout individu convaincu d'avoir attenté à la vie d'une autre personne en lui administrant un poison quelconque encourt, en l'état de notre législation, la peine de mort.

Le châtiment suprême est applicable à l'empoisonneur, que la substance toxique ait provoqué la mort ou que le poison n'ait pas agi.

En effet, le crime d'empoisonnement a semblé aux auteurs du Code pénal être le plus redoutable et le plus lâche des forfaits et, par suite, mériter une sanction exemplaire.

La rigueur de cette répression n'est d'ailleurs qu'une survivance de la sévérité de notre ancienne législation criminelle concernant l'empoisonnement.

Dans notre ancien droit, l'empoisonneur n'échappait pas à la peine de mort, mais il ne subissait la peine capitale qu'après avoir été soumis à des tortures morales et physiques.

On connaît la triste célébrité de la marquisse de Brinvilliers ayant empoisonné son père et ses deux frères. Condamnée par le Parlement de Paris, le 16 juillet 1676, la Brinvilliers dut faire amende honorable devant la principale porte de Notre-Dame de Paris, nu-pieds, la corde au cou, avant d'avoir la tête tranchée. Son corps fut ensuite brûlé et les cendres jetées au vent.

A cette époque, les crimes d'empoisonnement étaient si fréquents qu'en 1678 le roi fit instituer un tribunal spécial, « la Chambre des poisons », pour statuer sur ces affaires.

L'information la plus importante dont ce tribunal fut chargé était celle concernant la Voisin et ses complices.

La femme Voisin fut condamnée à avoir la main percée d'un fer rouge, puis coupée, et à être brûlée vive sur la place de Grève à Paris. De ses complices, au nombre d'au moins deux cents cinquante, dont de hautes personnalités approchant le roi, trente-six furent condamnés à mort, les autres aux galères, au bannissement.

Emu par le scandale retentissant de ces affaires, Louis XIV fit publier en 1682, un édit ayant pour objet la punition des empoisonneurs. Cet édit constituait un véritable code repressif de l'empoisonnement.

Avant la Révolution, la peine ordinairement prononcée contre les empoisonneurs était celle du feu ; souvent ils ont été condamnés à être rompus vifs et ensuite brûlés.

D'après le code de 1791, les coupables d'empoisonnement étaient conduits au lieu de leur exécution revêtus d'une chemise rouge.

Notre code pénal n'a pas conservé cette peine accessoire ; l'empoisonneur condamné à la peine capitale a simplement la tête tranchée.

Ce genre de crime est d'ailleurs devenu bien rare.



la police dont il est l'un des auxiliaires les plus dévoués.

A Paris, aux derniers jours de l'année dernière, on vit un chat voler pour le compte d'une concierge du faubourg Saint-Denis. Il se nommait « Clinquant » et surveillait particulièrement l'étal des bouchers. Nul mieux que lui ne savait tirer à lui de dessous la tablette où l'on expose les viandes le morceau de son choix. Il se servait de ses griffes et, le morceau tombé, le prenait dans sa gueule et allait vite le porter dans la loge.

Le plus étonnant est sans doute qu'il ne volait que du bœuf, et l'on ne sut s'il obéissait à son goût particulier ou à celui de sa propriétaire.

Son grand tort fut de manquer de perspicacité et de voler presque toujours le même boucher. On le suivit un jour jusque chez sa maîtresse et, comme c'était au moins la quatrième fois, un agent requis par le boucher découvrit dans la poêle

bord d'une de ces trappes, un volet, se fermant, emprisonnait le couple, on libérait le mâle, mais la femelle, saisie et tuée, était dirigée vers le marché.

La police a arrêté le véritable voleur et a saisi l'exécutant. L'un des deux sera vraisemblablement condamné à mort, mais non point, sans doute, le plus coupable.

Enfin, parlons un peu des vols de l'éléphant, car l'éléphant vole et ce qui apparaît plus grave, il sait qu'il vole. Un journal anglais a raconté l'étonnante histoire de l'éléphant Jingo, employé au transport

choisissant le moment où le cornac, descendu de son cou, feignait de s'affairer à quelque besogne inutile, il allait rôder autour des baraques affectées au logement du personnel. Là, passant sa trompe par les fenêtres largement ouvertes, soulevant au besoin les stores des vérandas, il enlevait les vêtements et les objets accrochés aux cloisons ou traînant sur les lits et les cachait dans sa gueule jusqu'au moment où, revenu dans la forêt, son cornac les lui enlevait.

Mais voici en quoi la responsabilité de

PROCHAINEMENT :

Police-Magazine publiera une série d'articles sensationnels

ROIS POUR GOGOS

Par Henry COSSIRA

Révélation inédites sur les Faux Souverains

des bois dans les chantiers de Simla. Il ne peut s'agir d'une invention, car nous avons vu les attendus du jugement qui condamna Jingo, au mois de juin 1934, à cinq ans de travaux forcés et son cornac à dix ans de la même peine.

Jingo, pour le compte d'une entreprise indo-britannique, travaillait dans une exploitation forestière. Il devait apporter au chantier les trains de bois coupés dans la forêt, mais, avant de quitter le chantier,

Jingo parut sérieusement engagée. L'éléphant ne volait que lorsqu'il était seul ou, du moins, lorsque l'inspection des alentours ne lui révélait la présence d'aucun témoin. Survenait-il un importun avant que le vol ne fût commis, Jingo se gardait bien de se livrer à sa coupable industrie.

Était-il surpris, au contraire, alors que le crime s'accomplissait ou dès qu'il était commis, vite, il faisait semblant de jouer avec les objets dérobés, les lançait en l'air, les rattrapait, les piétinait, ou mieux encore — ainsi qu'on le vit faire une fois — allait les déposer dans un autre baraquement comme si, dans cette extraordinaire besogne, il n'avait eu que le dessein de faire une farce et de se moquer du monde.

Et voici l'attendu pour le moins curieux du jugement qui le condamna.

«... L'éléphant Jingo a fait preuve dans ces circonstances d'une malice de laquelle l'intelligence ne saurait être écartée. Il a volé et, se rendant compte de son méfait, s'est efforcé de donner le change sur ses intentions et cela sans ordre de quiconque et sans pression aucune. Étant donné qu'il ne saurait être mis en doute qu'ayant eu la connaissance du vol il n'est pas préjudiciable de penser qu'il aura la connaissance du châtiement et pourra ainsi en acquérir quelque bienfait, le tribunal le condamne à cinq ans de travaux forcés qu'il accomplira seul, enchaîné, à charge par celui qui en aura la surveillance de le conduire chaque jour devant les fenêtres des baraques par lesquelles il avait l'habitude d'accomplir ses larcins et, là, de le frapper de trois coups sur la trompe... »

Ce jugement fait penser à ceux qu'on rendait au moyen âge et qui condamnaient au feu ou à la pendaison quelque animal convaincu de pouvoir magique, mais il faut avouer qu'il n'est pas ridicule puisqu'il s'efforce de faire comprendre à l'éléphant en quoi il a péché.

Quoi qu'on en puisse penser, Jingo subit actuellement son sort et nous ne savons pas encore s'il est advenu quelque ennui à son surveillant... à celui qui doit, chaque jour, lui administrer trois coups sur la trompe. Le destin de ce brave garçon ne nous paraît pas digne d'envie.

JEAN LE HALLIER.

Les animaux

Le chien qui dérobe un morceau de viande.

L'INSTINCT du vol n'appartient pas en propre à l'homme. Les animaux le possèdent aussi. Voilà, n'est-il pas vrai, une thèse bien dangereuse à développer et les hommes malintentionnés ne manqueront pas d'y trouver de singulières excuses. Renversons tout de suite les arguments qu'ils pourraient invoquer : quand les animaux volent, ils ne savent pas qu'ils volent. N'ayant pas la possibilité de travailler pour vivre, ils accomplissent le seul acte qui, pour eux, se confond avec la chasse.

Le chien qui dérobe un morceau de viande ne saurait ni l'acheter, ni travailler pour l'obtenir. L'homme, au contraire, doit vivre de son travail et de ses efforts. Voilà la différence fondamentale.

Si l'on excepte l'exemple de la pie qui vole, par plaisir, des objets qu'elle ne sait utiliser et qui obéit à une sorte de manie imbecile, on verra que, lorsque les animaux volent autre chose que des comestibles qu'ils pourraient manger, c'est qu'ils sont dressés par l'homme.

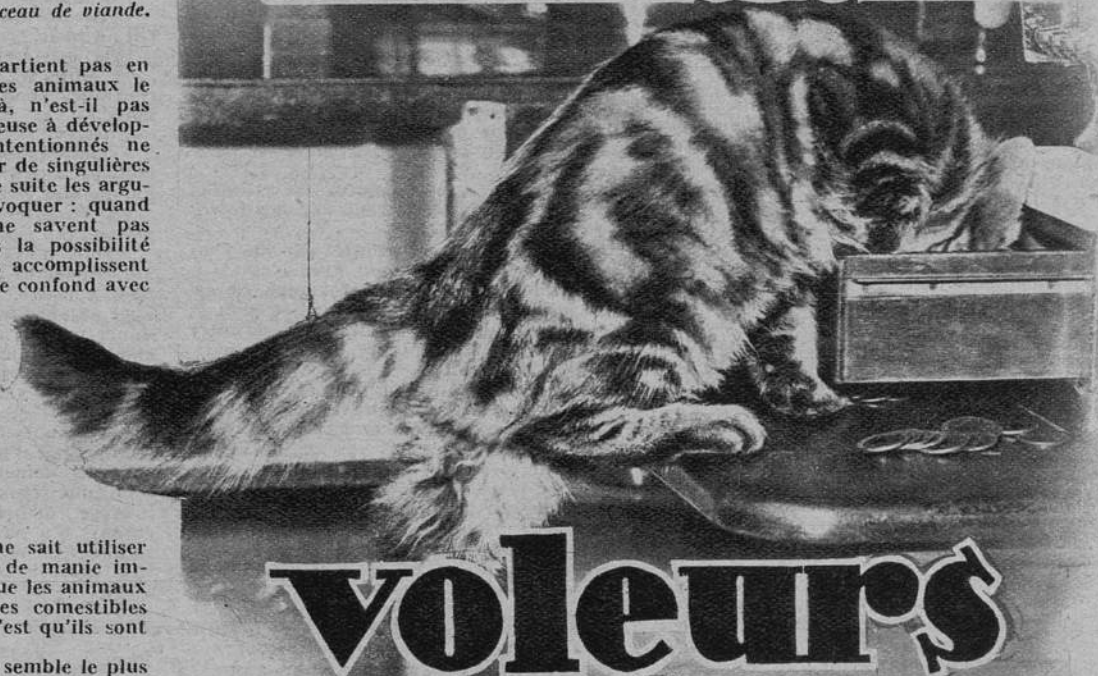
Le chien est l'animal qui semble le plus propre à ce genre de dressage, mais laissons de côté les exemples qui peuvent n'avoir été que des événements imaginés par les romanciers ou qui sont d'une banalité trop courante. Il y a malheureusement des cas plus précis qui témoignent de l'intelligence malfaisante de l'homme.

Le 17 août dernier, on arrêtait à Londres, en plein Hyde Park, près de la Serpentine, un chien qui volait les sacs de dames. Il s'y prenait avec une adresse diabolique, rôdant toute la journée autour des bancs où s'asseyaient les promeneuses. Dès qu'il voyait un sac abandonné pour quelques instants, il s'en saisissait avec infiniment d'adresse, soit en feignant de jouer avec la propriétaire, soit en le faisant tomber, et, sitôt qu'il le tenait solidement dans sa gueule, il détaillait et allait le porter à son maître qui attendait paisiblement dans un fourré en lisant un journal.

Une douzaine de vols de cette sorte ayant été signalés, la police établit une souricière dans laquelle les chiens officiellement dressés à la chasse aux malfaiteurs jouèrent le principal rôle. Le voleur ayant dérobé un sac complaisamment abandonné, fut filé par ses congénères policiers et arrêté en même temps que son maître au moment où tous deux, ayant eu vent de la poursuite, s'apprétaient à quitter le grand parc, véritable Bois de Boulogne au cœur de Londres.

L'homme avoua qu'il agissait ainsi depuis trois mois et qu'il avait, grâce à la complicité de son chien, volé deux cent quatre-vingt-onze sacs, tant à Londres qu'à Edimbourg et à Margate.

Mais le plus curieux est qu'aujourd'hui, alors que l'homme purge une peine de trois ans de prison, le chien est entré dans



voleurs

Ce chat volait des pièces de monnaie dans la caisse de son maître.

de la concierge le dernier morceau de viande dérobé.

L'affaire cependant se termina par un dédormage offert au boucher et accepté par lui. La loi, en effet, s'étant révélée impuissante à punir un méfait dont on ne pouvait prouver l'initiative. La concierge affirma que le chat lui ayant apporté un excellent bifteck, elle l'avait fait cuire, ne pouvant savoir à qui il avait été dérobé. Aucune preuve de dressage ne subsistait.

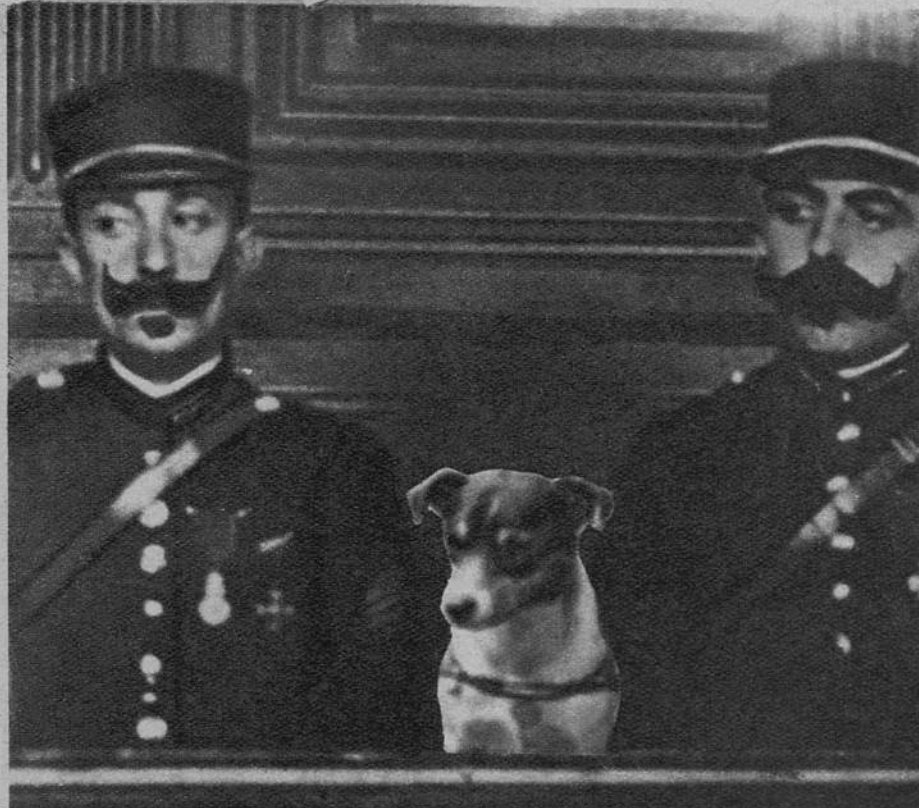
Voici maintenant un cas encore plus rare et peut-être unique.

Le 4 septembre dernier, les journaux italiens rapportaient un fait que l'on crut d'abord inventé et qui, lorsque l'enquête eut été menée et conclue, fut reconnu parfaitement exact.

Dans un colombier de la banlieue de Rome, plus de deux cent cinquante femelles avaient été volées par... un pigeon mâle dressé par son propriétaire à accomplir cette tâche singulière. En réalité, il s'agissait plutôt d'une affaire de séduction et de subornement suivis de meurtre, mais du meurtre le pigeon n'était pas responsable.

C'était un voyageur de l'espèce commune, élevé dans un village des monts Albains. Tous les jours, il se rendait trois ou quatre fois dans le colombier choisi comme théâtre du vol, et, attirant les femelles, les conduisait dans le jardin de son maître où des trappes étaient installées.

Il se posait avec sa compagne sur le



"AS-TU VU TALBOUC?"



ler à leur réveil une poudre d'une certaine composition et ensuite de s'étendre par terre sur le dos. Au bout d'un mois de ce régime pas trop compliqué, comme on le voit, les bosses les plus volumineuses devaient se dissoudre commençaient au soleil.

Fariboles! pensez-vous. C'est mal connaître l'acréduité humaine qui, comme la bêtise, est sans limites. Il y eut des clients pour suivre ledit traitement et verser le demi-billet de mille

Dans les couloirs de la Police Judiciaire, on n'entendait voler de bouche en bouche cette phrase: «As-tu vu Talbouc?»

entre les mains de l'escroc promu à la mission humanitaire de grand guérisseur. Le traitement devait durer trente jours, nous l'avons dit, mais le vingt-huitième jour, Talbouc interrompait la série de ses cures et disparaissait juste au moment où la police allait enquêter sur ses singuliers agissements.

L'escroc, se sentant pourchassé, se retira de la circulation durant deux mois, juste le temps d'imaginer un nouveau truc toujours à l'aide de sa poudre dont nous allons donner tout de suite la composition: de la farine, du sucre et de l'aspirine. Cette poudre de perlimpinpin, véritable panacée, sert à l'escroc dans toutes ses combinaisons, et pourquoi en modifierait-il la formule? Telle quelle, elle a fait ses preuves et a rapporté à son inventeur autant d'argent que la meilleure spécialité pharmaceutique.

Mais voilà que réapparaissent Talbouc et sa poudre! Cette dernière, après avoir tenté de redresser les bossus, va courir vers un nouveau miracle: grandir la taille des petits hommes. Ah! le désespoir des gens des deux sexes qui n'accusent sous la toise qu'un mètre cinquante! Que ne ferait-on pour s'allonger un peu, de dix centimètres seulement! Alors, sans être un Cent-Garde, on quitterait les dimensions ridicules. C'est ce désir que va exploiter Talbouc. Et, comme toujours, à chaque nouveau tour, il trouve des clients. Le prix n'a pas varié: le traitement se monte à cinq cents francs, moyennant quoi les nains deviennent normaux, c'est tout au moins ce qu'affirme l'inventeur du procédé.

Cette fois-ci, outre la poudre toujours la même à absorber, voici l'indication du traitement: le patient devra durant un mois dormir ayant aux pieds un

La fameuse poudre de Talbouc devait redresser les bossus....

poinds de dix kilos pendant hors du lit, ce qui produisait une telle tension des muscles amollis déjà par la poudre que l'augmentation de la taille pouvait se constater presque à vue d'œil. Talbouc traita par cette méthode une cinquantaine de nabots alléchés par le prospectus mirobolant distribué à bon escient par le moderne thaumaturge.

Mais les plaintes commencent à affluer au Parquet. Nouvelle éclipse de Talbouc et les couloirs de la Police Judiciaire retentissent du fameux cri qui agace les oreilles des inspecteurs chargés de l'enquête:

— As-tu vu Talbouc?

Talbouc? Impossible de retrouver sa trace; je vous le répète: c'est l'homme invisible de Wells et, par surcroît, on ne voit même pas ses vêtements. Mais vous pensez bien que, l'argent de ses dupes volatilisé, il va réapparaitre après trois petits tours à l'étranger. Coucou, le voilà! Et cette fois, c'est le martyre de l'obèse qui émeut sa compassion. Il a trouvé le moyen de fondre les formes adipeuses, de résorber les masses grasses qui alligent ses contemporains. Talbouc s'est consacré au soulagement de l'humanité souffrante. Il arrive sur la place de Paris, muni d'un baril de sa fameuse poudre, et il ouvre une officine dans le quartier du Temple et grâce à l'habileté d'excellents rabatteurs, il assemble un noyau de clients qui vont lui permettre de raffer une cinquantaine de mille francs.

Le traitement «antiobésique» selon son expression — comprend l'ingestion de la poudre miraculeuse et, en complément, l'application d'une ceinture de cuir sur les parties à dégraisser. Il oblige les malheureux quise sont confiés à ses soins à porter ce carcan jour et nuit pendant trente jours. Nous avons expliqué plus haut le motif de ce mois de délai. On voit passer dans le cabinet du «docteur» Talbouc les personnes les plus abondamment dotées; la concierge dira à un inspecteur accouru trop tard:

— C'était un véritable défilé de bœufs gras!

Talbouc, pressentant le danger, a pris de nouveau le large. Où est-il? On le signale sur la Côte-d'Azur, puis dans les Pyrénées; mais les policiers l'ont à peine repéré qu'il a déjà fui vers d'autres contrées.

— C'est l'homme serpent! dit un commissaire de police alerté en vain.

Le fait est que Talbouc taille des croupières à toutes les maréchaussées qui ont reçu son état-civil. Possède-t-il l'art de se maquiller? Peut-être.

Mais ce serait mal le connaître que de croire qu'il a fait un plongeon définitif; il reviendra à la surface sept mois plus tard et cette fois sa présence est signée à Marseille où il débite sa poudre miraculeuse dont la vertu nouvelle est assez curieuse: en effet, Talbouc affirme que, employée en friction sur les gencives, elle fait repousser les dents. On croit à une galéjade, n'est-ce ce pas? Et pourtant le produit se vend comme des petits pâtés jusqu'au moment où le syndicat des dentistes de la région s'inquiète, dépose plainte contre le charlatan, lequel quitte précipitamment la ville après avoir

liquidé plus de 60 kilos de sa poudre ne petites boîtes à six francs cinquante.

— As-tu vu Talbouc? s'interrogent encore les inspecteurs dérouter.

Quelques semaines passent et on doit alors enregistrer le sixième avatar de l'escroc. De plus en plus fort! Il fait imprimer un prospectus vantant les nouvelles qualités de sa poudre. Voici l'extrait principal de ce morceau de littérature commerciale:

«Femmes stériles qui désirez avoir des enfants, joie du foyer, et qui n'avez pu combler vos désirs, je vous apporte le bonheur rêvé: au bout de deux ou trois applications de ma poudre, vos espoirs se réaliseront...»

Suivent des détails qu'un gynécologue ne pourrait lire sans attraper la jaunisse. Heureusement que la poudre de Talbouc est aussi inoffensive que de l'eau pure, et on peut dire d'elle que, si elle ne fait pas de bien, elle ne fait pas de mal; ce n'est toujours que de la farine, du sucre et de l'aspirine; Talbouc n'innove pas dans la formule de son produit; il réserve toute son imagination pour échafauder les combinaisons susceptibles de l'écouler au meilleur prix à des patients trop crédules.

— Mariée depuis dix ans, désolée de ne pas avoir d'enfant, racontera une cliente, j'ai eu recours à la poudre fécondante du «docteur» Talbouc et aujourd'hui je suis enceinte de quatre mois.

Mais il y a mieux: neuf mois après le traitement, une dame L... accoucha d'un enfant du sexe masculin et affirmera:

— J'ai doublé la dose de poudre, suivant les indications du «docteur», dans le but d'avoir un garçon et non une fille. Le traitement a merveilleusement réussi.

Le fait est classique: tous les charlatans peuvent amener devant les tribunaux comme témoins à décharge des clients satisfaits, des malades guéris. Talbouc ne fait pas exception et, si on l'arrête demain, son procès ne manquera pas de pittoresque. Oui, mais mettra-t-on jamais la main sur ce hardi aventurier?

Talbouc disparaît à la suite de plaintes, mais pas pour longtemps; on le revoit sur les marchés de campagne, mais, à vrai dire, ce n'est pas lui, mais sa poudre: il a mobilisé quelques camelots au bagout dynamique qui font le boniment à sa place. Une fois encore, le sucre, la farine et l'aspirine font merveille, sinon pour les acheteurs, tout au moins pour l'inventeur cynique; avec la poudre de perlimpinpin, Talbouc se charge de rendre productifs les terrains les plus incultes; une petite pincée de quelques grammes dissoute dans vingt litres d'eau constitue le produit le plus efficace pour rendre fructueuse la terre la plus pierreuse; c'est l'engrais magique qui délivrera de leurs soucis cultivateurs et jardiniers. Et la poudre se vend.

Ici s'arrêtent — à défaut de l'escroc les exploits connus de Talbouc. Il court toujours et on entendra peut-être longtemps encore résonner les couloirs de la Police Judiciaire de cette question lancée comme une plaisanterie:

— As-tu vu Talbouc?

ANDRÉ CHARPENTIER.



AVANT

APRÈS

LES MYSTÈRES L'ATLANTIQUE

... Une enquête passionnante comme un roman d'aventures. Pendant plus d'un an, Marc-J.-P. Augier a mené de patientes investigations sur la disparition mystérieuse de l'avion 821. Deux Français sont-ils prisonniers dans une île de l'Atlantique Sud ? Le destin de deux Français peut-il troubler la paix de l'Europe ? Mme Gaté doit-elle revoir son mari, le « mort-vivant » ? Pas un Français ne lira sans émotion les épisodes de cette lutte. Pas un Français ne pourra s'empêcher de rêver longtemps après cette lecture en se demandant : EST-CE POSSIBLE ?

La dernière mission.

Le 30 juin 1933, l'adjudant-chef Gaté, pilote réceptionnaire au centre d'aviation d'Ouakam, près de Dakar, doit effectuer une épreuve d'altitude avec un Potez TOE. A 8 heures du matin, il est sur le terrain. A 8 h. 30, il décolle avec l'adjudant mécanicien Sauvè à son bord. Tout va bien, l'appareil a déjà volé le 27 juin. Trente minutes plus tard, Gaté se pose. L'adjudant mécanicien cède sa place au sergent Brée, nous verrons plus loin pourquoi et comment. Le sergent Brée est un jeune observateur frais émoulu de la Métropole. Il n'emporte pour ce vol aucune carte, aucun appareil photographique, et Gaté n'est muni que d'un barographe enregistreur destiné au contrôle de l'épreuve d'altitude. A 10 heures, Gaté et Brée prennent le départ. Ils survolent Dakar à 1 000 mètres, puis à 1 500, puis à 2 000. D'Ouakam, on les suit sans peine des yeux. A 10 h. 15, une tornade monte du sud-est. Les aviateurs continuent leur vol, aucun service météorologique ne pouvant leur signaler le danger qui les guette, puisqu'ils ne possèdent pas la T. S. F. à bord. A 10 h. 20, la tempête est sur Dakar. L'avion est aperçu pour la dernière fois, par un gendarme de service, survolant la plage de Hann, fuyant la tornade, au lieu-dit Bel-Air, dans la banlieue de la ville. A 11 h. 10, la tornade est passée. Le soleil brille de nouveau, l'avion 821 a disparu et personne ne le reverra plus jamais.

Le point de départ de « l'affaire ».

Que sont donc devenus les deux aviateurs ? Il existe au ministère des Colonies, à Paris, une note du 3 juin 1935 sur l'affaire Gaté. Cette note signale que, le 4 août 1933, le gouverneur de l'Afrique occidentale française a demandé au gouverneur de la Guinée portugaise si l'avion 821 ne serait pas par hasard tombé sur ses territoires... Le 20 octobre, le fonctionnaire portugais a répondu qu'effectivement l'avion était tombé sur son territoire et que son aide de camp avait repéré le point probable de sa chute.

A la suite de cette dépêche, des enquêteurs sont partis à la recherche de l'avion perdu. De ce moment, le Gouvernement étranger ignore l'avion 821. Deux ans plus tard, au retour d'une commission d'enquête internationale, tout le monde se rallie de nouveau à l'hypothèse de la perte en mer...

Qu'existe-t-il donc derrière cette accumulation de réticences, d'aveux circonspects et de démentis ? En vérité, qui trompe-t-on ?

« L'affaire Gaté » prend son essor.

Commençons par un rapprochement de dates. L'avion a disparu le 30 juin et le gouverneur de l'Afrique occidentale française ne demande de nouvelles aux Portugais que le 4 août, deux mois plus tard. Il a fallu que Mme Gaté, elle-même, réclame aux autorités de Dakar l'envoi d'une note.

— Je savais que mon mari avait atterri là-bas, dit-elle.

— Comment et par qui étiez-vous informée ?

— Par les indigènes.

La première enquête française et ses résultats.

Mme Gaté a donc obtenu du gouverneur général de l'Afrique occidentale française l'envoi de la fameuse note du 4 août. Elle obtient plus, car le gouverneur autorise le sergent-chef Chambon à se rendre à Suzannah avec la femme du disparu, et l'administration paye les frais de déplacement.

Voici, fait par Mme Gaté, le récit de l'expédition :

Nous partîmes le 7 octobre de Dakar. Dès notre arrivée au poste de Suzannah en Guinée portugaise, le 12 octobre, avant de prendre contact avec les autorités locales, nous pûmes recueillir auprès des indigènes des renseignements suffisamment précis pour nous convaincre que nous étions sur la bonne piste. Ces renseignements ne furent du reste pas contestés, au contraire, le surlendemain, par les fonctionnaires portugais... Le gouverneur de la Guinée portugaise ne s'opposa pas à nos recherches, nous fit accompagner d'un officier et de l'administrateur de la région.

Ce furent donc eux qui menèrent l'enquête en notre présence. Ils nous apprirent que l'avion avait atterri sur la plage de Djufung. L'administrateur remit même au sergent-chef Chambon un lambeau de toile de l'avion afin qu'il le montrât comme preuve aux autorités françaises, mais cette pièce à conviction devait lui être demandée quelques jours après par un officier portugais et nous ne pûmes jamais la revoir.

Ils procédèrent à l'arrestation de quelques indigènes qu'ils contraignirent par la torture à avouer l'atterrissage de l'appareil à Djufung et le meurtre de l'équipage. Nous fûmes même conviés à assister à ces interrogatoires, mais il nous fut donné de remarquer que, si les témoignages concordent rigoureusement en ce qui concernait le signalement des hommes, la destruction de l'avion, des appareils de bord et des conditions de l'atterrissage, il n'en était plus de même au sujet du sort des aviateurs.

Les renseignements que j'ai pu recueillir alors, ainsi que les remarques que nous avons pu faire ne me permettent pas d'accorder le moindre crédit à la thèse qui nous fut soumise : celle du meurtre des aviateurs par les indigènes et de la destruction complète de leur appareil au cours d'une cérémonie fétichiste. Par ailleurs, il est invraisemblable que des noirs non outillés aient pu faire disparaître complètement toute trace de l'avion et du moteur.

Il y a donc lieu de craindre que les recherches n'aient été égarées par la mise en accusation et la torture de quelques indigènes de la région de Djufung qui avouèrent tout ce qui leur fut demandé, puis s'enfuirent ou furent relâchés dès notre départ de Guinée, lequel s'est effectué à la suite du désir exprimé par le gouverneur, cette région ayant été mise en dissidence.

Un mois plus tard, coup de théâtre sensationnel.

Reprenons la note ministérielle du 3 juin 1935.

Elle nous apprend encore qu'après la réception du télégramme portugais du 28 octobre 1933 le gouverneur de Dakar envoya en mission officielle à Bolama le capitaine Rouxel, au mois de novembre de la même année.

Le capitaine Rouxel demanda aux Portugais :

— L'avion est retrouvé, je vous remercie au nom du Gouvernement français. Pouvez-vous me montrer l'appareil, ou tout au moins ses débris ?

Et c'est alors qu'on lui répondit : — Mille regrets, capitaine ; nous vous ayons dérangé pour rien, mais il y a erreur. Nous n'avons rien vu, rien trouvé, nous n'avons jamais rien su.

Et le capitaine Rouxel rentre à Dakar. Mme Gaté proteste :

— Comment ? Les Portugais n'ont rien vu ? Mais ils nous ont remis un morceau de toile, ils ont torturé les chefs d'un village, ils nous ont présenté une thèse nous démontrant que les aviateurs avaient été sacrifiés et mangés et l'avion anéanti...

Le capitaine Rouxel repartira donc en avion pour Bolama et Mme Gaté l'accompagne. Mais, cette fois, le capitaine Rouxel n'est pas autorisé à atterrir, ayant survolé, dit la dépêche portugaise, une région interdite.

L'expédition Didier-Poulain.

Mme Gaté regagne la France. Je lui rends visite pour la première fois en juillet 1934, intéressé par son aventure, mais pas encore décidé à donner un écho quelconque à ses protestations. Mon confrère Didier-Poulain, éminent pilote de guerre, se décide par contre à vérifier à leurs sources mêmes les éléments de cette étonnante histoire.

Voici ce qu'il déclare après son enquête :

« La trajectoire de l'avion dans le ciel du Sénégal engendre au sol une ligne de témoignages parfaitement continue et dont le tracé correspond assez normalement au trajet qu'a pu parcourir un aviateur égaré cherchant désespérément un terrain pour se poser. Cette ligne s'amorce assez vaguement à Koular, s'affermi à Koutango et N'Diayem. A Kerewan, un officier anglais, le major Mac Lean la confirme. Elle continue par Keniang, Diouloulou en Casamance, Cafoutine, traverse les zones de marécages désertiques, reprend à Diemberinget Kabros. Là, elle pénètre en Guinée portugaise et continue de suivre la côte jusqu'à Djufung... »

« Pour que cette thèse soit fautive, il faudrait admettre que les indigènes mentent tous avec une sorte de génie (et dans quel intérêt ?), que le major Mac Lean soit un illuminé, que la concordance des faits soit due au hasard, que sais-je ? »

« J'ai vérifié les témoignages les plus importants. J'ai longuement causé avec le major Mac Lean. Je suis allé à Bathurst, Diouloulou et Djufung. Ma conviction est formelle : »

« Gaté et Brée sont tombés à Djufung, en Guinée portugaise. »

Tout au long de la seconde partie de son enquête, on sent parfaitement que Didier-Poulain a voulu s'administrer des preuves irréfutables de cet atterrissage en recherchant des débris de l'appareil. Que dit-il en effet ?

« Vingt fois déjà, mes informateurs m'avaient promis un morceau de toile ou de métal pour le lendemain... Toujours au moment de l'obtenir, l'intervention d'un sorcier, la crainte de l'administration, un soudain manque de confiance arrêtaient l'homme qui s'était engagé. »

« J'étais découragé. J'avais encore deux hommes en Guinée portugaise, envoyés à la recherche du moteur dans l'île Mata-Oucou, où l'on m'assurait qu'il avait été transporté. »

« Comme ils n'étaient pas de retour à la date fixée, je me décidai à quitter Ziguinchor sur un cargo pour prendre le Foucault à Dakar. »

« Une lettre-avion m'attendait à Paris dont j'extrai le passage suivant : »

« En fin les deux hommes sont rentrés, X... et Y... (ici un renvoi et Didier-Poulain indique qu'il tient tous les noms indiqués par des initiales à la disposition de la commission d'enquête), de race peuhl, avec un grand morceau de la toile de l'avion. »

« Un procès-verbal constatant la remise du morceau de toile a été dressé à Ziguinchor par des blancs de confiance que j'avais



Adjudant chef Gaté.

priés, à tout hasard, de bien vouloir me remplacer à cet effet. « La chose ne m'est parvenue que voici trois jours et je n'ai pas voulu en parler avant de l'avoir fait examiner et identifier. Je craignais de ne recevoir qu'un lambeau d'étoffe quelconque, mais il s'agit bien d'un morceau de plan inférieur de Potez 25. »

Les conclusions de la commission d'enquête, en 1934.

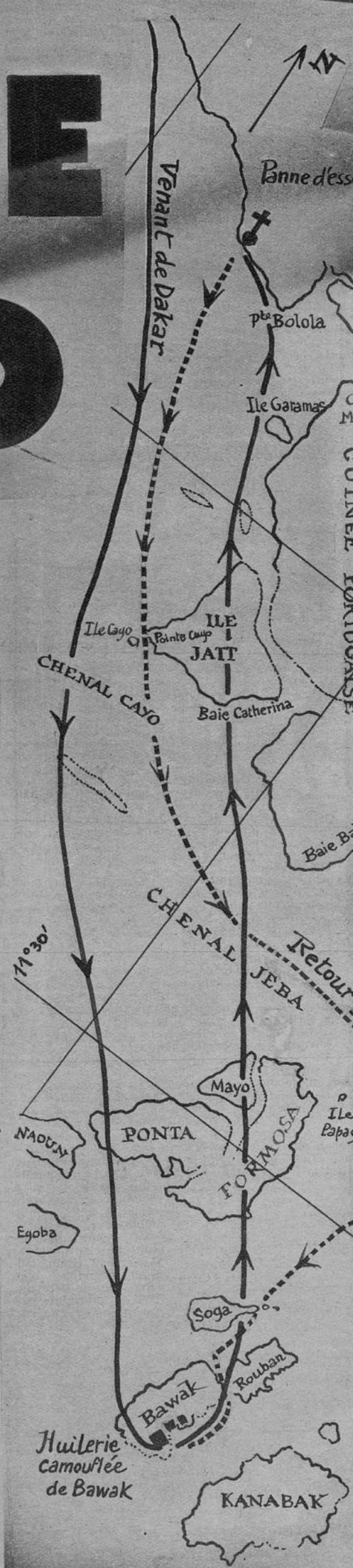
De son côté partait, en 1934, une commission composée du capitaine Caroco, chargé d'affaires indigènes en Guinée, du commandant Martin, chef de la région des floups à Suzannah, et du capitaine français Dandoit, de l'aviation de Dakar.

Cette commission se présente à Bolama après s'être réunie le 18 décembre 1934, à Ziguinchor. Elle visite la région de Djufung, la Casamance, la Guinée portugaise, les villages de Djufung, Boulour, Varella, Oussor, Cassoloh, Calung et les îles Bissagos. Elle interroge M. Figuière, le major Mac Lean, M. Estèves, Alfredo, Moussa N'Doje. Elle termine ses travaux au mois de février 1935. Elle dépose bientôt son rapport.

Ce rapport est au ministère des Colonies, à Paris. Ni Mme Gaté, ni son avocat, ni les journalistes n'ont été autorisés à prendre connaissance de ce travail. Voici ses conclusions :



L'avion 821.



De tous les témoignages recueillis, seul celui du major Mac Lean reste sérieux. Le major Mac Lean aurait vu un avion le 30 juin vers 11 heures.

Mais, dit le rapport, l'avion était au-dessus de Dakar à 10 h. 35 et il lui fallait une heure et demie pour franchir les 300 kilomètres qui séparent Dakar de Kerewan. Il ne pouvait arriver au plus tôt que vers midi.

Tous les témoignages recueillis en Casamance se rapportent à un avion qui serait passé le dimanche 2 juillet. Il s'agit par conséquent d'un avion ayant participé aux recherches.

Toutes les enquêtes faites par les précédentes expéditions sont basées sur les témoignages de Moussa N'Doje qui ne peuvent pas être pris au sérieux, Moussa ayant surtout essayé de se constituer avec cette affaire une profitable source de revenus. Ni M^{me} Gaté, ni Didier-Poulain, ni M. Figuière n'ont voulu vérifier les témoignages de Moussa.

Comment peut-on concevoir que Gaté n'ait pas reconnu la Gambie, ni Bathurst, et qu'il n'ait pas cherché à se poser dans cette région alors que la panne d'essence le menaçait ?

En conséquence, la commission d'enquête est certaine que l'avion 821 n'a pas pu atteindre la Guinée portugaise et qu'il s'est perdu corps et biens en haute mer. Il ne reste donc rien du mystère ? Ce n'est pas exact... Il reste un morceau de toile d'avion, épinglé dans un dossier à Bolama. Il reste un second morceau de toile d'avion entre les mains de Didier-Poulain à Paris. Il reste surtout le fait brutal, précis, déconcertant, que jamais, depuis que « l'affaire Gaté » existe personne n'a songé à nier l'existence de ces débris d'appareil.

Mais que valent ces morceaux de toile ?

II

Le ministère des Colonies n'ayant confirmé qu'un morceau de toile d'avion avait bien été trouvé, je reconnais l'existence de ces débris. Je reconnais leur existence, mais j'en suspecte l'origine.

La première hypothèse vient à l'esprit : c'est le sergent-chef Chambon (de l'aviation d'Afrique occidentale française, ne l'oublions pas) qui les a fournis aux naturels de Djufung pour accrédi-ter de connivence avec M^{me} Gaté, la thèse de l'atterrissage. Que répond le sergent-chef Chambon ?

Il m'a remis quatre fragments de toile aux quatre hommes suivants : les chefs d'Édouard de Catun, de Varela et au féticheiro Alfredo Anzaimba. Ces morceaux, que j'avais apportés de Dakar pour faciliter les recherches, avaient été coupés au ciseau et provenaient du milieu d'un plan, ils étaient nets sur les bords. Celui qui fut trouvé à Lalpa par les Portugais comportait deux grandes écailles d'émaillette verte débordant la toile. Par la suite, de crainte de me tromper et par acquit de conscience, j'ai essayé de déchirer de façon analogue des échantillons semblables à ceux que j'avais remis aux indigènes. Je n'ai jamais pu y parvenir. Enfin, dernier argument, j'ai signé les quatre morceaux remis par moi, au dos, avec un crayon encre. ?

Le sergent Chambon paraît de bonne foi. Mais s'il ne l'était pas ? Et si M^{me} Gaté avait apporté à son insu des morceaux de toile déchirés et non découpés afin d'accrédi-ter la thèse de l'atterrissage ?

Quelle dérision et injurieuse — en apparence — que puisse paraître cette hypothèse, je la retiens provisoirement.

Et, maintenant, supposons que le fonctionnaire trop zélé de Djufung, dont seule l'existence explique le télégramme du 28 octobre du gouverneur de Bolama, ait complété sa mise en scène d'aveux et de tortures en distribuant des débris de toile dans la région ?

Pouvait-il s'en procurer ? Il n'existe pas d'avions militaires à Bolama. Le centre d'aviation le plus proche est près de

Itinéraire présumé de l'avion 821, d'après des documents officiels.

Bathurst. C'est une base de la ligne allemande Stuttgart-Buenos-Ayres et il n'y a pas d'avions militaires. Les appareils employés sont des Dornier et leurs ailes sont peintes à l'avionne blanche. Ainsi, en admettant que ce fonctionnaire ait voulu organiser une mise en scène, il devait en une semaine traverser des pays où n'existent pas de moyens de communication et devait pour se procurer de la toile émaillette verte aller jusqu'à Dakar et Konakry. Tout simplement...

Vous êtes d'accord avec moi, cette hypothèse tombe au premier examen sérieux. Ainsi, pour admettre que les débris d'avion trouvés en Guinée portugaise ont une origine suspecte, il faut admettre que M^{me} Gaté et le sergent-chef Chambon les ont apportés dans l'intention d'accrédi-ter l'hypothèse d'un atterrissage de l'avion 821 à Djufung.

Qui soutient cette accusation qui explique tout, qui justifie toutes les contradictions, qui liquide à jamais l'affaire ?

Personne.

Ni le Gouvernement de l'Afrique occidentale française, ni le Gouvernement de la Guinée portugaise qui pourrait trouver là une excuse aux premières erreurs et le moyen de recouvrer une tranquillité à jamais perdue, ni Didier-Poulain, ni la commission d'enquête qui pourrait ainsi concilier habituellement sa thèse de la perte en mer avec l'existence de débris d'avion en Guinée, ni le Gouvernement de Lisbonne, contre lequel ont été portées des accusations plus graves.

Les débris de toile découverts ne proviennent pas forcément de l'avion 821...

Il s'agit maintenant de savoir si les lambeaux de toile proviennent de l'avion 821 ou d'un quelconque appareil disparu dans ces parages antérieurement ou postérieurement au 30 juin 1933. Le problème sera vite localisé.

Tout d'abord, il ne peut s'agir d'un appareil de tourisme ou de transport public, tout matériel qui n'est jamais enduit d'émaillette verte exclusivement réservée aux avions de l'armée.

En admettant même que des compagnies étrangères dérogent à cette règle, quel avion de transport public pouvait donc survoler ces régions ? Les appareils allemands de la ligne Stuttgart-Buenos-Ayres ? Didier-Poulain a déjà posé le problème. Il s'est entretenu avec les aviateurs allemands à bord du *Schwabenland*, le bateau escale qui se trouvait à ce moment-là ancré dans le fleuve Gambie.

Il déclare :

« On fouilla pour moi les carnets de vol, on interrogea les pilotes présents ; en définitive, il fut établi qu'aucun appareil allemand n'avait volé le 30 juin 1933. Un essai avait bien eu lieu le 29 juin et un autre le 4 juillet, mais les deux fois les vols s'étaient effectués en mer ».

J'ajoute que le matériel Dornier dont disposent les Allemands est connu et qu'ils ont perdu en tout et pour tout trois appareils au large de l'Atlantique Sud.

Alors, un touriste isolé tombé dans la forêt de Guinée ? Hypothèse invraisemblable, car l'information mondiale relative aux moindres déplacements des avions privés est minutieusement organisée.

Comment s'écroulent les conclusions officielles.

Là-dessus des hommes sérieux et de bonne foi, des officiers français et portugais, nous disent par l'intermédiaire des hauts fonctionnaires du ministère des Colonies parlant en leur nom :

« L'appareil Potez 25 à moteur Salmson de Gaté et Brée n'avait pas un rayon d'action suffisant pour atteindre Djufung par l'itinéraire qu'on lui prête.

Le Potez 25 n'avait pas assez d'essence pour atteindre Djufung ? Voyons un peu cela, et, pour avoir des certitudes, allons au ministère de l'Air. C'est le commandant Lepetit qui me reçoit.

Nous nous penchons sur des cartes, rapportons des distances :

— Un peu plus de 400 kilomètres entre Dakar et la Guinée. Le plein était fait, soit 330 litres sur le Potez TOE à cette époque, à 110 litres à l'heure, trois heures de vol au minimum. Moi, je crois que l'appareil avait le rayon d'action nécessaire.

Mais, commandant, vous oubliez les trente minutes du premier vol ?

— Restent deux heures et demie, c'est tangent, mais le voyage me paraît tout de même possible. Evidemment, la tornade...

— La tornade soufflait du sud-est, commandant. Elle emportait donc l'appareil de Gaté vers le nord-ouest, c'est-à-dire la mer, et dans une direction diamétralement opposée à la Guinée. Par contre, la tornade a duré tout juste un quart d'heure et la direction du vent au sol n'est pas forcément la même à 2 000 mètres. Or, Gaté était à 2 000 mètres quand la tornade l'a surpris. Il est également prouvé que la marche des tornades n'est pas rectiligne, surtout au bord de la mer.

Oui, je ne pense pas que cet argument soit définitif. Tout cela est très discutable, mais rien ne permet de conclure pour ou contre, avec certitude. Gaté pouvait très bien faire 400 kilomètres vers le sud.

De mon entrevue avec le commandant Lepetit, je rapporte donc une opinion moyenne et controversable sur la question. La commission d'enquête peut avoir raison sur ce point, et je serais prêt à la suivre si l'hypothèse de l'atterrissage en Guinée était uniquement basée sur les possibilités de l'appareil et les témoignages recueillis. Comme il n'en est pas ainsi, je déclare :

Que l'argument de la commission d'enquête infirmant le rayon d'action de l'appareil plongé dans des éléments atmosphériques totalement inconnus se révélerait très fort si les partisans de l'atterrissage ne construisaient leur hypothèse que sur ce rayon d'action et des témoignages au moins douteux ;

Que cet argument est d'une insuffisance notoire lorsqu'on vient d'acquiescer, comme nous venons de le faire, la certitude que des débris d'avion militaire ont été découverts au point d'atterrissage supposé.

En foi de quoi j'affirme avec la force que donne un point de vue sans passion obtenu après un examen impartial de tous les éléments de l'affaire :

Oui, l'avion 821 est tombé le 30 juin 1933, dans les parages de Djufung.

III

Le sort de l'avion 821.

Qu'est-il devenu ? Ceci est une autre histoire.

Que peut-il bien arriver à un Potez 25 qui se pose à bout d'essence sur une plage de la Guinée portugaise ? Le coin n'est pas tellement désert. Sur cette plage existe une pêcherie appartenant à des indigènes (documents officiels à l'appui).

Trois hypothèses se présentent :

Hypothèse de l'atterrissage malheureux à la limite extrême des vagues. Grosse casse, équipage tué ou grièvement blessé. Nul n'ayant aperçu l'appareil (?), l'océan qui brise avec vigueur sur ces côtes détruit l'avion et la marée descendante emporte les corps et les restes de la machine à l'exception de quelques bouts de toile.

Hypothèse de l'atterrissage (heureux ou malheureux, peu importe) hors de l'attente des vagues. L'avion est aperçu par les indigènes qui font un sort au pilote Gaté et au sergent Brée, démontent et font disparaître la machine, le tout pour utilisation immédiate ou ultérieure dans une cérémonie fétichiste.

Enfin, il reste l'hypothèse de M^{me} Gaté. Les aviateurs ont atterri, l'océan n'a rien détruit, les indigènes n'ont exercé aucune action criminelle et les aviateurs ont disparu sans laisser de trace avec leur machine, dont on a oublié par mégarde quelques débris de toile qui seront par la suite bien gênants.

L'avion 821 pouvait-il être détruit par l'océan ?

Cette hypothèse a le défaut de n'être pas logique jusqu'au bout.

Sur la plage de Djufung existe une pêcherie en activité ; le village de Djufung lui-même est à 200 mètres de la plage. Il est matériellement impossible d'admettre qu'un Potez TOE se soit posé là sans éveiller l'attention des noirs. Mais, si l'avion 821 était entré percutant dans les vagues, à quelques encablures de la plage, les noirs, même prévenus, ne pouvaient agir ? Oui, mais il est sans exemple que le mouvement des marées ne rejette à la côte que des bouts de toile alors que les corps ont une flottabilité bien supérieure ainsi que les longerons de bois de l'appareil. La loi des naufrages est immuable. Enfin, suprême argument physique : il est absolument impossible qu'en l'absence des corps, ou de toute autre partie de l'avion, les vagues n'aient pas rejeté à la côte les réservoirs du Potez 25 vides au moment de l'accident et présentant des caractéristiques de flottabilité bien supérieures à celles de la toile émaillette.

(Suite page 15.) MARC J.-P. AUGIER.



Un gros homme à la lourde moustache, qui avait un incoercible accent auvergnat, se disant perceuteur colonial...

II (1)

Je fais des mariages légaux, ce qui est parfois très dangereux, et des affaires sentimentales, ce qui est souvent très difficile.

La première affaire que j'ai faite dans mon agence de « proxénétisme », comme écrivent les journalistes quand ils parlent de notre commerce, ce fut un mariage, un vrai mariage et même un mariage fort convenable, tout à fait édifiant. Et cela, à l'enseigne : « Tout ce que vous voudrez ».

J'attendais mon premier client. Je m'étais installée le jour même dans mon bureau de la rue La-Fayette. Un homme entra. Il avait une honnête figure et marchait avec une jambe de bois, appuyé sur une canne.

— Madame, me dit-il, j'ai lu votre annonce : Mariages mondains. Je ne suis pas mondain. Je suis mutilé de guerre. Je touche une pension et je voudrais épouser une jeune fille d'un commerce quelconque. Je ne lui demande pas d'être jolie, mais plaisante. Une brave femme comme je suis un brave homme. Je m'ennuie tout seul. Nous pourrions être heureux.

Pour moi, j'étais émue au delà de ce que vous pouvez imaginer. Je ne demandai qu'une très modeste commission. Et je me mis en campagne pour trouver une femme à ce bon garçon.

Car c'est une des choses les plus difficiles de notre métier : il nous faut trouver ce que les clients désirent. Et ils ont parfois de drôles de désirs !

Que ce soit une légitime et honorable épouse ou une créature experte dans des vices spéciaux, c'est toujours pour nous le même « travail ». A cela près que l'épouse honnête est parfois la plus difficile à trouver.

Mais je ne conte cette première affaire qu'à titre d'exemple et à cause du souvenir charmant que j'en ai gardé.

Je pensai tout simplement à ma crémière. J'avais gardé ma chambre à l'hôtel pas à l'hôtel de « passes » du quartier où j'avais établi ma succursale ! Et j'y confectionnais le matin mon petit déjeuner. Je lui parlai de l'affaire, lui présentai mon client. Ils se plurent, ils se marièrent.

(1) Voir Police-Magazine, n° 259.

Et ils ont eu peut-être beaucoup d'enfants. Mais, hélas ! tout ne fut pas aussi innocent dans les affaires que j'eus à traiter ensuite.

Ce fut cependant par un autre mariage que je continuai la série. Mais ce mariage ne fut pas aussi honnête que l'autre... C'est une histoire qui vaut d'être contée.

Pendant quelques jours je ne vis personne franchir le seuil de mon bureau. La vieille bonne que j'avais engagée n'eut pas beaucoup de besogne. Et puis un samedi (j'avais ouvert mon officine le lundi précédent) un client se fit annoncer. Je vis entrer un gros homme à la lourde moustache et qui était doué d'un incrochable accent auvergnat. Cet homme avait vraiment, lui aussi, comme mon premier client, l'aspect d'un brave homme. Et ses premières paroles furent pour me dire ce que m'avait dit mon premier client :

— Madame, je veux me marier. La suite était moins touchante, mais fort convenable.

— Je suis, me disait-il, perceuteur colonial. Je viens d'être nommé à ce poste et je vais rejoindre le Maroc dans quelques semaines. Je suis un ancien militaire, sous-officier de carrière. J'ai achevé mes quinze ans de service. Je veux me marier avant de partir. Mais je veux une femme qui m'apporte une petite dot.

— Combien ?

— Pas moins d'une centaine de mille francs. J'étais ravie. Bien sûr, cette union n'était pas si désintéressée que l'autre. Mais je faisais de la besogne honnête et je me demandais si je n'allais pas me consacrer uniquement à l'entreprise des unions légales. Mon client m'avait donné son nom : M. Jules R...

Je me mis aussitôt en chasse pour découvrir la femme qui lui plairait. Il ne tenait pas au physique, mais surtout à la dot.

J'étais si contente que je ne pus me tenir de retourner rendre visite à mon commissaire de police !

— Monsieur le commissaire, lui dis-je, vous avez été sceptique l'autre jour, quand je vous ai dit que je fondais dans votre quartier une agence matrimoniale. Eh bien ! je vais vous édifier, voici les affaires que je fais...

Et je lui citai ces deux affaires. — Il faut tout de même, me dit-il, savoir ce que vous voulez faire ? Des mariages ? Du proxénétisme ? Dans votre métier, ajouta-t-il brutalement, l'un n'est pas beaucoup plus honnête que l'autre.

Je me retirai assez dépitée, mais résolue à le convaincre à force de bonne tenue. Je recherchai une fiancée pour M. Jules. Le croiriez-vous ? J'eus beaucoup de mal à la trouver. Les femmes qui ont cent mille francs sont rares ou elles n'ont pas besoin de moi pour découvrir un mari. Celles qui consentent à s'expatrier ne le sont pas moins. Je crus bien que j'allais rater cette affaire. Je laissai passer du temps. Heureusement, M. Jules me fit savoir qu'il avait obtenu un délai de trois mois avant de rejoindre son poste.

Durant ce temps, je dois l'avouer je dus faire d'autres affaires qui n'avaient avec le mariage de commun que l'œuvre de chair. Encore, celles où l'œuvre de chair était normale étaient-elles les plus avouables. J'avais fait la connaissance de clients nouveaux et d'un personnel adéquat.

Parmi les femmes qui faisaient partie de mon personnel intermittent, il y avait une personne assez curieuse. C'était une péripatéticienne de la plus basse catégorie puisqu'elle « faisait » la place de la Bastille. Elle était venue me voir elle-même, un matin, pour me proposer ses services, notamment son expérience dans toutes les anomalies amoureuses. Elle n'était plus jeune. Mais elle m'informa qu'elle était fort « courageuse » (c'est son expression) et qu'elle avait, à force de travail et d'économies, pu assurer le pain de ses vieux jours. Elle possédait une centaine de mille francs. Elle n'avait pas d'« homme » — ce qui est

un cas à peu près unique parmi les filles qui vivent de la prostitution. Elle n'était pas sotte, ayant reçu une certaine instruction. Elle me fit part de son désir de se retirer à la campagne.

— Et même, me dit-elle, si je trouvais un jour un brave homme de mari...

Une idée, à ce moment me traversa l'esprit :

— Iriez-vous, lui dis-je, au Maroc pour épouser un perceuteur ?

Elle sauta de joie. Deux jours après, je la présentai à M. Jules. Ils parurent tous les deux enchantés. M. Jules montra ses pièces militaires et civiles. Elle montra le reçu de sa banque. Cependant une chose me tracassait. Devais-je laisser ignorer à mon client le vrai métier de sa fiancée ? Ce fut elle-même, Louise H..., qui voulut que je le mette au courant.

— Je ne veux pas, me dit-elle, qu'il puisse rien me reprocher plus tard.

Cela n'allait-il pas faire rater le mariage ? Mon pourcentage de commission était de 10 p. 100. Mais, à mon grand contentement, cette révélation ne gêna en rien M. Jules.

— Votre passé, dit-il à Louise, ne me regarde pas. Et, du moment que nous allons aux colonies où personne ne vous connaît...

Bref, les fiançailles furent décidées et le jour de la cérémonie fut fixé.

M. Jules devait rejoindre bientôt son poste. Il fallait aller vite. Et, en outre, il devait, expliqua-t-il, verser un cautionnement pour garantir sa caisse, comme, ajouta-t-il, il était coutume dans le perceutorat. Il lui fallait trouver tout de suite 80000 francs dont les intérêts lui seraient servis à 8 p. 100 par l'Etat, pendant dix ans, après quoi, la somme lui était définitivement rendue, étant dispensé ensuite de cautionnement. Ainsi en était-il, expliquait-il, en matière de fonctionnariat de finances coloniales.

Louise fit l'avance de sa dot.

Et M. Jules disparut. Avec le magot.

M. Jules était un spécialiste de l'escroquerie au mariage. Il y était aidé par son apparence même qui était celle d'un brave homme, par l'accent auvergnat qu'il excellait à prendre et aussi par des pièces militaires et civiles fausses, mais admirablement imitées.

Louise déposa une plainte contre M. Jules. Mais j'eus les plus graves ennuis. Car elle déposa en même temps une plainte contre moi. Elle prétendait que j'étais la complice de mon client, attendu que c'était moi qui le lui avais présenté.

Je fus appelée chez le commissaire de police qui me dit :

— C'est encore vous, la « marieuse » ! Je crois que vous ne feriez pas plus mal d'exercer votre vrai métier !

Je fus inculpée. Je fus à deux doigts d'être arrêtée. Et Dieu sait pourtant si j'étais innocente ! Je finis par obtenir un non-lieu qui me fut octroyé d'assez mauvaise grâce et avec le conseil de ne plus me faire remarquer.

Si bien que je fus dégoûtée des mariages et que je jugeai moins dangereux et aussi honnête, en somme, de faire, comme le disait le commissaire, mon vrai métier de proxénète.

Plus de fiancés ! Plus de gens qui demandent des épouses légitimes ! Cela avait failli me coûter trop cher.

A tout prendre, j'aime mieux les fous, les vicieux, les détraqués, les anormaux. C'est plus sûr. Et il y en a, je vous le jure !

Mais il y en a d'autres aussi. Vous ne pouvez pas imaginer le nombre de personnages sentimentaux qui ont eu recours à mes offices. Que d'aventures touchantes et singulières ?

Par un clair après-midi de printemps, un jeune homme vint me voir. Il était élégant, aimable, gentil garçon. Pas du tout un de ces jeunes gens sportifs d'aujourd'hui. Timide, gêné de se trouver dans mon petit bureau. Je m'efforçai de le mettre à l'aise. En dépit de son attitude, je m'attendais à entendre une de ces effarantes confessions comme j'en ai tant connues. Car ceux qui ont les

plus abominables vices portent souvent le plus simple, le plus affable visage qui soit. Mais il était dit encore ce jour-là.

— Je cherche, me dit ce jeune homme avec effort, je cherche... une petite amie.

— Pour un moment ? Pour une nuit ?

— Oh ! madame !...

Le jeune homme était choqué. Je ne peux pas vous dire tout ce qu'il y avait de charmant dans cet : « Oh ! madame !... » Et il ajouta, déjà mieux à son aise, avec assurance, avec ferveur :

— Pour le plus longtemps possible !

Je souris. J'étais enchantée.

— Et, fis-je, comment la désirez-vous ?

— Je la voudrais jeune, enfin de mon âge, n'est-ce pas. Mince, blonde ou brune, cela m'est égal. Jolie, n'est-ce pas, naturellement. Mais surtout pas une professionnelle ? Pas une de ces femmes qui... Enfin, vertueuse, en quelque sorte...

Je n'éclatai pas de rire, je n'en eus pas même envie.

— Je verrai, dis-je, je chercherai.

— Ah ! non, madame, dit-il. Je veux cette personne tout de suite.

Sans doute imaginait-il que j'avais sous la main ou même dans mon établissement une jeune personne réservée spécialement aux jeunes gens candides, une jeune personne convenable et spécialiste de l'idylle pure.

— Je veux aussi, fit-il, qu'elle soit sentimentale.

Mais le plus curieux est la cause pour laquelle ce jeune homme était si pressé. Il me la confessa ingénument et de façon à la fois si naïve et si gentille que je ne saurais redire les mots qu'il prononça. Je ne saurais y mettre le ton qu'il employa.

Ce jeune homme était un sentimental. Il cherchait, comme on disait autrefois, une « âme sœur ». Il rêvait d'aveux murmurés au clair de lune. D'un au-



ce côté, il ne voulait lui-même. A vrai, de l'an il lui fallait pas le temp Mais alle une jeune p temps que étreinte im temps qu'u vertueuse e lice accomp Certes, je une « truqu femme que ment ce qu découvert e exorbitante une ingénue c'était une qu'au lende long pour c vertu trop Le jeune faire cette é pour rien voulu l'abu à chacun d Je m'ape récit, explic découvrir l clientèle. En faisai mon entou lile qui ait pour réunir jeunes fille plupart de Il est un si lité foncier si j'ose em me dirent pas avoir a Un « vieu qui n'ait p Tandis c on note un qualités p

Je faisais n'allais pa

erie au ma-
me qui était
ergnat qu'il
militaires et
s. Mais j'eus
même temps
me j'étais la
moi qui le lui
lice qui me
Je crois que
vrai métier !
être arrêtée.
Je finis par
ez mauvaise
marquer.
s et que je
a somme, de
vrai métier de
andent des
r trop cher.
vieux, les
il y en a, je
vez pas ima-
x qui ont eu
uchantes et
une homme
garçon. Pas
aujourd'hui.
Bureau. Je
on attitude.
ntes confes-
qui ont les



S D'UNE MÈTE

Par un après-midi de printemps, un jeune homme vint me voir.

minables vi-
ent souvent
mple, le plus
s il était dit
m'attendait
ce jeune
cherche... une
ux pas vous
et : « Oh !
e, avec assu-
age, n'est-ce
Jolie, n'est-
profession-
ertueuse, en
ne envie.
te personne
la main ou
sonne réser-
une jeune
pure.
mentale.
elle ce jeune
ument et de
ne saurais
mots qu'il
Je ne saurais
e ton qu'il
me homme
sentimental.
e, comme on
refois, une
». Il rêvait
urmurés au
ne. D'un au-

Je retins trois de ces jeunes filles — elles étaient sept — pour les présenter à mon jeune homme assoiffé d'amour.

L'une était brune, l'autre blonde et la troisième châtain. Toutes les trois bien mignonnes. Je les présentai à mon petit client l'une après l'autre — c'était plus convenable. Je les laissai seuls dans le salon, chacune à son tour. Les deux premières, la brune et la blonde y restèrent quelques minutes et me dirent toutes les deux, en revenant : « Il est gentil ». Pour la troisième, la châtain, qui était petite et mince et souriante, l'entretien fut plus long, si long même que je me décidai à l'interrompre. J'entraî doucement. Quel tableau !

Le jeune homme si timide n'avait pu résister plus longtemps. La jeune fille, qui était cependant d'une naïveté égale (c'était une petite vendeuse, très timide elle aussi, mais avec des yeux lumineux et fiévreux) s'était complètement abandonnée. Et les deux jeunes amants goûtaient sur mon canapé une extase éperdue.

Je leur fis quelques remontrances, dont ils furent confus. Mais le jeune homme eut ce mot charmant :

— Que voulez-vous, madame, nous nous aimons tant !

Et ils ne se connaissaient pas depuis plus d'un quart d'heure ! Qu'on aille, après cela, nier le coup de foudre.

La mignonne n'avait pu résister au premier baiser enflammé et que le sentiment amoureux fit savant. Elle s'abandonna. Les deux tourtereaux s'en allèrent, ravis, au bras l'un de l'autre. Et cet amour ainsi né et consacré instantanément chez la proxénète fut un durable amour ! J'ai rencontré plusieurs années ensuite le jeune homme au cours d'une promenade au Bois. Il m'apprit que son amie, « sa femme » comme il disait fièrement et lui-même était toujours dans les doux liens de l'amour.

Et pourtant le « sujet » qui m'avait été demandé était difficile à découvrir. « Tout ce que vous voudrez », J'avais fait honneur à ma devise.

Il m'arriva d'y satisfaire encore dans d'autres difficiles circonstances. Il en est une, notamment, que je veux dire.

Et c'est encore une aventure sentimentale. Ce sont celles dont je me souviens avec le plus de contentement, le moins de honte, si l'on veut.

Je reçus la visite d'un homme affligé. Je sais son nom, bien qu'il ne me l'ait jamais dit. Mais le nom qu'il porte est célèbre. C'est un de nos auteurs humoristes les plus réputés. Je n'en dirai pas plus pour ne pas le faire connaître. Car je le dis bien haut, j'ai mon honneur, moi aussi, malgré tout. Je ne veux pas trahir les secrets, non seulement ceux qui m'ont été confiés, mais même ceux que j'ai pu surprendre au cours de l'exercice de ma profession. Je ne veux pas les trahir et cependant...

Mais ceci est une autre histoire. Je la conterai aussi. Car dans ce cahier de confidences où je livre tout mon cœur, je veux tout dire, tout avouer...

L'homme qui venait d'entrer chez moi n'était plus jeune. Il n'avait jamais été beau. Il était infiniment triste. Mais il était célèbre.

— Madame, me dit-il, j'ai une maîtresse ou, plutôt, j'avais une maîtresse... Je l'aimais. Je l'adorais... Je l'adore encore ; Je l'adorerai toujours... Elle m'a trahi. Et de la façon la plus abominable. Avec des individus indignes... Elle a pris un souteneur... Mais je l'aime. Elle m'a volé, berné. Elle est partie avec cet individu et avec de l'argent qu'elle m'a volé.

« A cause d'elle, je vis entre la folie et le suicide. Mais d'un autre côté, je suis marié. J'ai des enfants. Ils ont besoin de moi. Je ne puis disparaître. Je vivrai donc. Comment me guérir de mon désespoir ? Comment ne plus avoir à moi cette femme que j'ai dans le sang, dans la peau ? Je ne vois qu'un moyen. Une autre femme ? C'est impossible Elle ? C'est également impossible. Elle ne veut plus de moi. C'est fini !...

Et cet auteur qui était célèbre, je l'ai dit, se mit à pleurer comme un pauvre



Je faisais de la besogne honnête et je me demandais si je n'allais pas me consacrer uniquement à l'entreprise des unions légales.

homme. Cet humoriste qui riait des ridicules des autres ne s'apercevait pas de son ridicule à lui. Cet amateur vivait dans la tragédie. Il est de tels contrastes. Combien en ai-je vus dans mon métier qui me fait pénétrer dans l'existence, dans le secret du cœur et de la chair des hommes !...

— Un moyen, reprit-il, un seul. Ni une autre femme, ni celle-ci...

— Alors ?

— Alors, une femme qui lui ressemble. Mais écoutez-moi bien ! Je veux une ressemblance, frappante, absolue, une ressemblance telle que tout le monde s'y tromperait. Que dis-je tout le monde ? Il faut que je m'y trompe moi-même !

Et, avant que j'aie pu me récrier sur l'impossibilité de la tâche, il reprit :

— Sachez que je paierai n'importe quelle somme pour que vous me trouviez une telle femme. Je vous laisserai le temps. Je vous offre tout de suite vingt mille francs pour cette trouvaille. Mais, si la ressemblance est celle que je souhaite, j'ajouterais à cette offre ce que vous voudrez !

Je ne connaissais pas la personne. Je demandai si je pourrais la voir.

— Ce n'est pas impossible. En attendant, voici toujours des photographies.

— Des photographies ne sauraient remplacer la vue de la personne elle-même. Dans la vie seulement est la véritable expression.

— Attendez ! Je ne vous ai pas tout dit. Ce que je veux, ce n'est pas seulement la ressemblance du visage, c'est aussi celle du corps. Vous verrez son visage. Vous ne verrez pas son corps.

Il me tendit des photos. Celle du visage d'abord. Je fus étonné. Quoi ? C'était cela cette femme pour laquelle je voyais pleurer comme un enfant cet homme de cinquante ans, impitoyable aux faiblesses et aux ridicules des autres ! C'était là la femme qui le désespérait ? Cette femme au nez pointu, aux cheveux raides ?

Il me remit aussi un lot de photographies où il s'était complu à la photographie nue et dans toutes les poses. Elle avait un corps maigre et qui, à cause de cela, pouvait paraître un peu enfantin. Les hanches étaient aiguës, les seins étaient menus. L'ensemble était celui d'une fillette adolescente et mince. Mais la femme avait bien vingt-cinq ans.

L'homme, en revoyant ces photos, eut encore, devant moi, une sorte de crise qu'il ne songea même pas à cacher. Il sanglotait et bégayait :

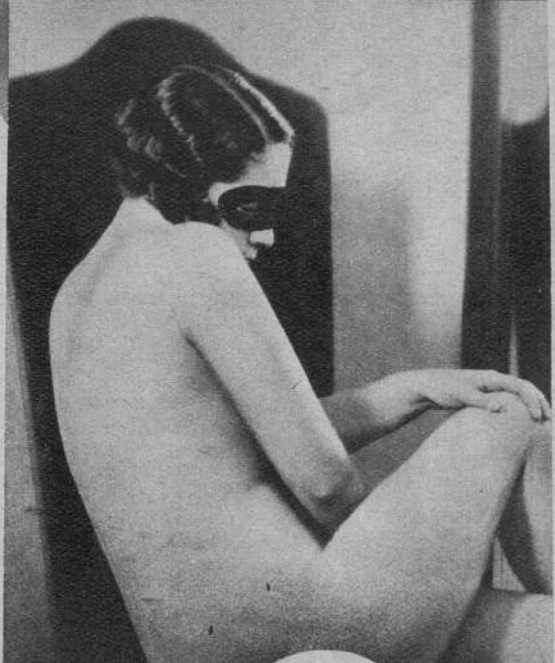
— Ma chérie... Ma petite chérie...

Et, presque aussitôt : — Misérable ! Ah ! misérable...

C'était un de nos aimables philosophes modernes, un de ceux qui examinent avec le plus de clairvoyance les travers des autres hommes. Et il n'avait jamais deviné que, vieux et laid, il devait être trahi par une petite femme vicieuse ! Car son histoire était simple. Il avait cinquante ans quand l'amour lui fut révélé. Jusque-là, fort riche, il avait vécu la vie la plus platement bourgeoise dans un ménage sans joies. Puis, la volupté lui avait été révélée. Il avait connu les joies

BERTHE C...
(Suite page 15.)

Il s'était complu à la photographie nue dans toutes les poses.



femmes et jeux méditerranéens



On cite souvent en exemple — comme un mauvais exemple à ne pas suivre — l'attrait irrésistible qu'éprouvent les noirs pour les jeux de hasard.

Que dire alors des Orientaux, ceux de la lointaine Asie et ceux, plus proches, de Port-Saïd, Scutari, Constantinople, Alexandrie, Cavalla, Salonique ? Ce n'est plus seulement comme pour les noirs, une manie, une passion : c'est de la fureur, de la frénésie. Cette folie du jeu les élève au-dessus de toutes les hypothèses que peut suggérer un joueur ordinaire, même quand c'est un fils d'Albion.

Ci-dessus : Les enfants sont initiés au jeu dès leur plus jeune âge.

Eux, pourquoi jouent-ils ? On ne l'a jamais su très exactement.

Il ne viendrait jamais à l'idée d'un de ces êtres dont la principale, sinon l'unique occupation, est d'attendre l'escale pour implorer la charité des passagers des Messageries, qu'un musulman puisse faire autre chose que s'allonger sur la grève, ou à même le granit des quais et jouer aux dés, aux « coquilles », aux « palets », aux dominos et, le plus souvent, au bonneteau.

Ci-contre : Les objets les plus invariés sont mis en vente au moyen d'un jeu de hasard.

Ça les prend dès leur plus tendre enfance, comme les poux et les puces. Ça ne les quitte qu'avec le dernier souffle. Entre temps ils ont vécu de graines de tournesol, d'orange, de bouillie au riz, couchant à la belle étoile, en veloppés dans leur gandoura — quand ils en ont une ! — ou en quelque recoin des docks à charbon ; mais ils ont joué... Et cela leur suffit ! Mekloub... Un matin, l'Orossia, qui me ramenait à Marseille, fit relâche à Cavalla, ce port si curieux qui s'abrite derrière la grande île montagneuse de Thasos.

Le bateau devait y charger du tabac, dont la région environnante est productrice, et trois Américains qui figuraient avec moi les seuls passagers du bord me demandèrent de leur faire la grâce de les piloter à terre. A vrai dire, après une traversée plutôt dure, nous avions hâte, tous les quatre, de reprendre contact avec l'humanité terrestre, sans trop nous préoccuper de ce qu'elle pouvait représenter.

Aussitôt débarqués, je vis que mes compagnons éprouvaient une amère désillusion. La ville qui, du pont de l'Orossia, leur avait paru pittoresque avec sa partie centrale couronnée de vieilles murailles vénitiennes et ses maisons aux tuiles couleur ocre, accrochées aux dernières aspérités du mont Pangée, était, en réalité, affreuse, sale,

composée la plupart du temps de bicoques lézardées, ternes. Partout, de misérables guenilleux — des réfugiés d'Asie Mineure en majorité — qui nous entouraient en glapissant. Il fallait leur faire l'aumône, puis comme il en arrivait de tous les carrefours, les chasser au moyen de solides bourrades. Ce que nous pouvions alors recevoir comme lot d'injures et de malédictions est inimaginable.

Des flacres étaient rangés en ligne devant les bureaux de la douane, où nous avions dû déposer nos passeports. J'en héalai un qui s'ébranla dans un fracas de vieille ferraille, sans même que le cocher nous eût consultés sur la direction à prendre.

— Où nous mène-t-il ? demanda l'un des Américains guère rassuré.

— Au vieux quartier, très certainement, répondis-je.

Je sais, par expérience, qu'à Cavalla comme à Salonique d'ailleurs, un cocher a toujours sa pâture à offrir à la curiosité des étrangers. A Cavalla, ce qu'il faut voir, c'est le « vieux quartier ». On y boit le café à la menthe, on y mâche le haschisch, on y trouve les filles qui opèrent en bataillon compact, enfin on y joue. Rien d'autre que cela ne présente un intérêt quelconque.

La voiture roula longtemps, en faisant des bonds inquiétants dans des ornières géantes où traînaient des flaques d'eau nauséabonde.

Le « vieux quartier » de Cavalla est accolé à la vieille enceinte, on y accède péniblement. L'approche immédiate en est interdite sur plusieurs points, non pas que les naturels de l'endroit soient particulièrement dangereux, mais toute une partie des murailles menace de s'écrouler sur les baraquements en bois et en torchis édiflés dans leur ombre.

Sur le pas des portes, des filles aux yeux immenses, ceintes de cotonnades aux couleurs voyantes où le rouge domine, sont assises en cercle, à l'orientale, et jouent qui aux dés, qui aux tarots italiens. Elles sont, en général, grosses et laides et, dès qu'elles aperçoivent notre flacra, elles l'entourent, l'obligent à s'arrêter et nous interpellent avec une voix de crécelle, dans cet idiome, fait de turc, d'espagnol, d'italien et de grec, qui n'a cours que dans le bassin méditerranéen.

J'explique à mes compagnons qu'il n'en coûte que quelques drachmes de nickel, soit en se montrant princier deux ou trois francs, pour les voir danser et, ensuite, partager leurs étrointes.

Willy Burkert, le benjamin, retient à peine une grimace.

— Ces femmes sont infectes, dit-il, et je ne comprends pas...

Ah ! il ne comprend pas ! L'envie me prend de lui faire comprendre. Je serais curieux de savoir combien de minutes son dégoût anglo-saxon est capable de résister à ces créatures dont certaines, quand elles veulent s'en donner la peine, savent à ce point troubler les sens, par la danse, qu'un novice, comme mon Willy, ne peut pas ne pas éprouver rapidement à leur égard un désir violent. Phénomène bien connu et qui n'étonne même plus ceux qui ont bourlingué sur les grandes routes de l'Orient.

— Eh bien ! entrons tout de même, un instant, dis-je. Nous les ferons toujours danser.

J'avise deux fillettes aux quinze années déjà flétries, mais au corps souple et tendre. Une femme sans âge les chaperonne, leur mère, sans doute. La pratique est constante et personne mieux qu'une mère ne peut protéger ses enfants. Ici, l'homme n'apparaît jamais ; le maquereutage reste l'apanage des vieilles, de celles qui, complètement déçues, bien que s'étant fait arracher leurs dernières dents pour demeurer dans le service actif, ne tentent plus personne.

Quelques piécettes ont scellé le marché et nous entrons dans l'une de ces sales cagnas dont le sol est de terre battue avec, dans un coin, pour tout mobilier, une natte de raffia.

Tout est amorti, confus, comme dans un rêve après la vingtième pipe d'opium ou les premiers cent grammes de haschisch. Les deux indigènes — elles sont d'Arménie — commencent une danse lascive sans le secours d'aucune musique. Les pieds nus

glissent sans bruit ou bien frappent la terre, donnant aux hanches le balancement voulu. D'abord, le rythme est lent, mais on sent dans les gestes un énervement toujours croissant. De fait, la cadence s'accélère bientôt, les jambes deviennent plus nerveuses, les pas plus vifs et plus saccadés. Les seins bruns, huileux, mais qui pointent encore hardiment, sont soulevés par le halètement de la poitrine tandis que le ventre ondule en souplesse. Toujours en dansant, elles font glisser leur écharpe et apparaissent entièrement nues...

Je surprends comme une lueur trouble dans les yeux de Willy.

Maintenant, les danseuses s'approchent de nous, offrant tantôt leurs seins, tantôt leur croupe ; leur peau est luisante de sueur et dégage une odeur musquée. Mes trois Américains sont, à ce qu'il me semble, bien prêts de perdre leur sacro-saint *self-control*. En particulier, Willy est parcouru de la tête aux pieds par d'étranges frissons. Il regarde intensément, mais ne souffle mot. Ses yeux ne quittent pas les deux corps dénudés ; je le sens frémir tout entier d'un désir difficilement contenu.

La danse s'achève sur une figure qui veut symboliser l'accouplement.

Les deux filles se sont parfaitement rendu compte de l'excitation qu'elles ont provoquée. Elles tentent d'en profiter et se laissent tomber sur la natte, au milieu de nous, se tordant comme des serpents.

Je ne jurerais pas qu'à ce moment des mains américaines ne s'égarèrent pas un peu. Juste ce qu'il fallait pour se montrer polis...

— Alors comment les avez-vous trouvées ? demandai-je plus tard à mes compagnons.

— Vous aviez raison, me répondit Edwards, le plus âgé. Elles sont habiles, très habiles.

— Et ajoutez très dangereuses... dis-je. Ici, il n'est guère de femmes qui ne soient affligées de quelque vilaine maladie. Si vous le leur demandez, elles vous l'avouent, d'ailleurs, elles-mêmes en riant, comme d'une aventure plaisante et sans importance. Mieux vaut donc s'en tenir à la danse.

Nous avions retrouvé dans la ruelle notre cocher et son haridelle.

— Où allons-nous ? s'enquit Willy très en forme.

— *Al-Meidan* ! répondit le cocher qui avait compris le sens de la question.

Avec ces collignons d'origine turque, pas besoin de faire preuve d'initiative. Il n'y a qu'à s'en remettre à eux. C'est assez commode.

Al-Meidan signifie hippodrome. Inutile d'ajouter que de chevaux, de mémoire de Turc et de Grec, on n'en a jamais vu la queue d'un sur « l'hippodrome » de Cavalla. Reconnaissons que c'est bien plus drôle et que les risques qu'y courent les parieurs sont moins grands qu'à Longchamp.

Il a été très fortement question, pour le gouvernement grec, d'interdire les jeux de hasard en plein air qui échappent à tout contrôle... et à tout prélèvement. En définitive, on a renoncé à s'embarquer dans une aventure qui aurait donné lieu à des scènes de désordre et causé plus de victimes assurément qu'une demi-douzaine de révolutions à la mode de M. Venizelos.

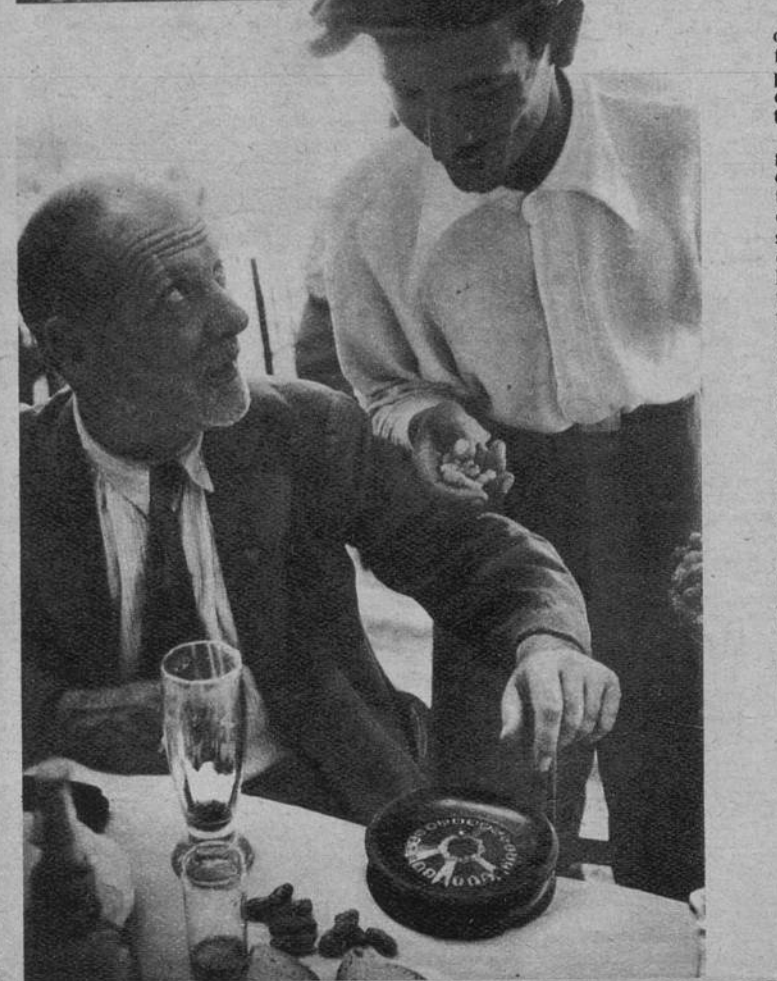
Al-Meidan est au cœur du vieux quartier. Imaginez-vous un vaste terrain vague, plutôt accidenté, et que prolonge un cimetière musulman qui, un jour, finira par l'absorber.

Pour l'instant, c'est *Al-Meidan* qui impose sa loi au cimetière. Il faut convenir d'ailleurs qu'il est plus facile de jouer aux dés ou aux osselets étant assis à califourchon sur une pierre tombale, qu'accroupi sur la terre fangeuse d'*Al-Meidan*. Car pour ce qui est de jouer, je vous garantis qu'on joue, et du matin au soir encore. Chaque joueur — ils sont bien trois cent hommes, femmes et enfants — apporte avec lui son quignon de pain d'orge et son oignon pour n'avoir point à perdre de temps.

Jadis, deux policiers se tenaient dans le voisinage, mais depuis qu'à la suite d'une querelle de jeu un peu vive, où l'on vit s'affronter Grecs et musulmans, on releva sept morts et une vingtaine de blessés



Ci-contre : Le marchand de cacahuètes lui-même vend sa marchandise à l'aide d'une roulette.





à Al-Meidan
la recette de la
journée...

A l'es-
cale de Sa-
lonique, la
prostitution
et le jeu vont
de pair, com-
me à Cavalla.
Pourrait-il en
être autrement
dans cette cité
qui marque les
confins de deux civilisations et
où les races balkaniques s'allient
à toutes celles d'Asie Mineure,
de Syrie et d'Afrique ?

Mais à l'encontre de la plupart
des ports que nous avons visités,
Salonique, plusieurs fois rasée
par les guerres ou bien purifiée
par des incendies, fait plutôt
bonne figure avec ses rues prin-
cipales, bien tracées, relativement
propres. On y parle surtout l'es-
pagnol, mais un espagnol d'av-
ant l'Inquisition et fortement
poivré de grec, de turc, de valaque et de
serbe. Les musulmans y sont plus nom-
breux que partout ailleurs et leur puis-
sante colonie se trouve renforcée d'un fort
contingent de *dolmés*, des Israélites con-
vertis jadis, à l'islamisme. On y compte
encore pas mal de déserteurs italiens et
des Français; mais, presque toujours, ces
derniers sont des interdits de séjour. Ils
exercent trois professions bien définies :
cuisiniers, cochers ou souteneurs. Les Ita-
liens, eux, se contentent d'être pickpockets.
Cela leur laisse davantage de loisirs.

Côté femmes, nos compatriotes se par-
tagent les faveurs de la clientèle, avec les
Espagnoles. La plupart viennent de Bor-
deaux ou de Marseille. L'une d'elle m'a
confié être arrivée ici avec les troupes d'oc-
cupation, en 1918. Elle avait alors dix-huit
ans et « montait » jusqu'à cinquante trou-
piers dans la journée. Aujourd'hui, ses
amants se recrutent dans le civil, mais
son petit business, comme elle dit, n'en va
pas plus mal pour cela. Elle a même réussi,
à force d'économie, à acheter une bicoque
à l'Eski-Djouma-Djami, près d'une église
turque bâtie, dit-on, sur l'emplacement d'un
temple de Vénus. Seule une Marseillaise
est capable d'avoir de ces idées-là.

La bicoque en question a été baptisée
par le Tout-Salonique amoureux : « Djami »,
la Mosquée. Elle fait concurrence à l'autre,
la vraie. Le « forfait » est fixé à 25 drachmes,
soit environ sept francs de notre papier
monnaie; plus une drachme à la gardienne
qui ouvre la porte, plus encore deux dra-
chmes à la dame qui, au salon, vous débar-
rasse de votre chapeau et vous remet une
serviette... de papier. C'est comme je vous
le dis !

Après une heure ou deux de pose — le
salon ne désemplit pas — vous êtes admis
à passer dix minutes en tête à tête avec
notre Marseillaise dont le charme, hélas !
n'est plus qu'un souvenir.

Faisons vite, dit-elle, car j'ai beau-
coup de monde aujourd'hui.

Et si vous manifestez un peu de mauvaise
humeur :

— Mais tu ne te figures tout de même
pas, mon petit, que pour 25 drachmes je
vais rester à te contempler toute la journée !
On se demande ce qui attire tous ces gens
au « Djami » !

Paul Cassain, natif des Epinettes, est
un des rares Français qui, à Salonique, ne
soit ni cuisinier, ni cocher, ni même soute-
neur. Lui a trouvé un filon épatant que
je m'en voudrais de ne pas vous signaler :
il dirige une escouade de bonneteurs qui
exercent leurs talents en plein air, au vu et
au su de la police. Il y a le bonneteur des
cartes que vous connaissez tous pour l'avoir
vu pratiquer aux alentours des champs de
course et le bonneteur, inconnu en France,
dit de « la tirette ». C'est un dérivé du loto
italien. Un enfant de six ans saurait y jouer.

Le bonneteur tient dans sa main un
paquet de planchettes à cinq numéros. Le
parieur en choisit une au hasard. Puis, il
tire d'un sac un numéro. Chaque coup
coûte une drachme. Si le numéro est ga-
gnant, le joueur en empoche dix. Mainte-
nant calculez : dans le sac, il y a cent
numéros — en supposant, bien entendu,
que le jeu soit conduit honnêtement —
dont cinq seulement sont gagnants. Le
joueur a donc une chance sur vingt et on ne
lui donne qu'un dix contre un ! Eh bien,
malgré cet handicap, « la tirette » fait fureur
à Salonique. On y joue partout, dans les
trains électriques, aux terrasses des cafés,
sur le trottoir, dans les jardins publics.

Paul Cassain, qui mériterait vraiment
de partager la popularité de feu M. Cornu-
chet, s'est fait le cornac d'une bonne cen-
taine de bonneteurs. Il les tient sous la
complète dépendance de ses gros bras et
de sa facilité à manier le *sieri*, une sorte de
stylet aigu qui laisse entre les omoplates
une petite plaie triangulaire du plus mauvais
effet pour la santé. Lui aussi pratique le

Ci-
contre :
Une main
« honnête » va
chercher au fond
d'un sac le numéro
gagnant.

« forfait » vis-à-vis de ses
hommes. En échange de la
protection qu'il leur ac-
corde, qui coupe court à
toute concurrence d'équipes
rivaales et, en même temps,
assure aux bonneteurs la
complaisante cécité de la
police, ceux-ci sont tenus
de lui remettre chaque
soir un *bakchich* de dix
drachmes. Pas un n'y
manque. Aussi, rue
Sabri Pacha, dans le
quartier Franc, le
Parisien est-il pro-
priétaire de deux
immeubles de rapport.
Il m'a confessé qu'il son-
geait très sérieusement à se
faire naturaliser pour se lancer
dans la politique, un jeu qui en
vaut un autre.

Sans vouloir par là prétendre que
Salonique n'est qu'un vaste tripot, on
est bien obligé de reconnaître cependant
que le jeu y règne en maître tyrannique. Il
est des cafés qui sont de véritables cercles.
On les fréquente moins pour boire que
pour y manier les dés et les cartes. Beau-
coup ont installé des roulettes sur les tables.
Ah, ces roulettes ! Si je vous disais que
les marchands ambulants qui vous harcè-
lent dans la rue en ont une qu'ils installent
sur leurs genoux. Cigarettes, oranges, cacah-
uètes, rien ne s'achète. Tout se joue, cette
fois, l'argent n'entre plus en ligne de compte
mais vous risquez une piécette de bronze
de 10 leptas

(moins de trois
centimes) con-
tre une poignée
d'amandes, un
modeste cigare,
une pacotille
quelconque.
Même au bazar,
au *tcharchy*
(marché), la
roulette triom-
phe. Cette pratique
des jeux de hasard,
importée de Turquie, est
à jamais entrée dans les
mœurs. Personne n'es-
saye plus de s'y sous-
traire. Et ce n'est pas
là un des côtés les moins
curieux de la vie dense
des escales méditerra-
néennes.

— Je vous parie, à deux
contre un, que nous allons
essuyer un grain devant
le Pirée, m'a dit le second
de l'*Orassia* comme nous
appareillions.
J'ai tenu et, pour la pre-
mière fois, j'ai gagné.
J'ajoute que le second
de l'*Orassia* est de Saint-
Nazaire. Un Grec ou un
Turc m'aurait possédé sans
mal.

MAURICE LAPORTE.

Ci-contre : Il y a toujours
des naïfs qui se laissent
dépouiller.

Prochainement :

AGENCES
d'ASSASSINATS
ET
CRIMES DIVERS

dont les deux policiers qui avaient cru de-
voir s'en mêler (c'était en 1931), le préfet
décida de lever la surveillance. Il faut vous
dire que les effectifs policiers sont, à Cavalla,
limités à huit hommes. On ne peut donc pas
se payer le luxe d'en faire tuer trop souvent
pour des histoires qui, au demeurant, n'in-
téressent personne, et les autorités moins
que quiconque.

Aux dominos, les Grecs et les musulmans
sont autrement plus forts que nos braves
Normands. En outre, leur façon de jouer
permet une variété infinie de combinaisons.
La partie est aussi plus animée, en ce sens
qu'un grand nombre de parieurs y participent
directement. Voici, par exemple, quatre
joueurs installés sur un *turbé*, tombeau
d'un ancien pacha du temps de l'occupati-
on des Turcs. La sépulture sert à la fois
de table et de sièges. Une trentaine de
types bronzés, dont la plupart portent en-
core le fez traditionnel interdit à l'istan-
bul, l'entourent en s'interpellant les uns
les autres si violemment qu'on pourrait
croire à quelque méchante querelle. Il n'en
est rien et, si les voix s'élèvent jusqu'à em-
plir l'air de criaileries assourdissantes,
c'est que les enchères sont parfois très vives
et chaudement disputées. En effet, cha-
que coup donne lieu à une transaction. Un
joueur va-t-il « piocher » ? Aussitôt cinq,
dix « donneurs » offrent à six ou à huit
contre un qu'il ne tirera pas du premier
coup le pion voulu. Le joueur attend patiem-
ment que les paris soient terminés, puis,
le silence rétabli, il choisit son domino et
le montre à tout le monde. Ce n'est pas le
bon. Les perdants s'acquittent immédiate-
ment, sans enthousiasme et non, parfois,
sans que leur mauvaise humeur ne soulève
des protestations. Les enchères repren-
nent au coup suivant et ainsi de suite,
jusqu'à la fin de la partie ou plutôt jusqu'à
ce que la nuit ait raison de l'acharnement
des joueurs.

Sur cette allée, l'activité n'est pas moins
grande. Les as du palet, dont chaque lan-
cement provoque un manègement de fonds,
s'expliquent à l'ombre d'une rangée de
cypres. Ici, entre deux cippes funéraires
qui marquent le point de départ et la ligne
d'arrivée, un astucieux levantin a organisé
une course... de rats blancs. Quatre ou cinq
petites bêtes aveugles trottaient vers le
morceau de biscuit détrempé de lait qui
excite leur odorat, sans se douter qu'elles
traînent avec leurs pattes bien des espoirs
et que la moindre dérobade va leur attirer
une bordée d'injures bien senties.

Il y a encore, les « osselets grecs », les
« pierres plates », un jeu bulgare extrême-
ment compliqué, la « bastone », les cartes,
les dés. Tout est prétexte à jeux et à paris.
ceux-ci sont parfois assez élevés, car les
notables du riche quartier de Méhémet-Ali
ne dédaignent point de venir risquer leurs
drachmes contre les leptas des pauvres
héritiers du port, dès l'instant qu'il s'agit de
sacrifier à leur vice favori.

Des bagarres, il en éclate tous les jours.
Car, si Grecs et musulmans ont le jeu dans
la peau, ils hésitent rarement, devant la
perspective de dépouiller un partenaire
par trop chanceux, à bousucler les plus élé-
mentaires règles de la morale courante.
Mais, comme, en matière de tricherie, ils
sont à peu près d'égal force, leurs agisse-
ments frauduleux arrivent, par équilibre,
à marquer le niveau du joueur moyen.

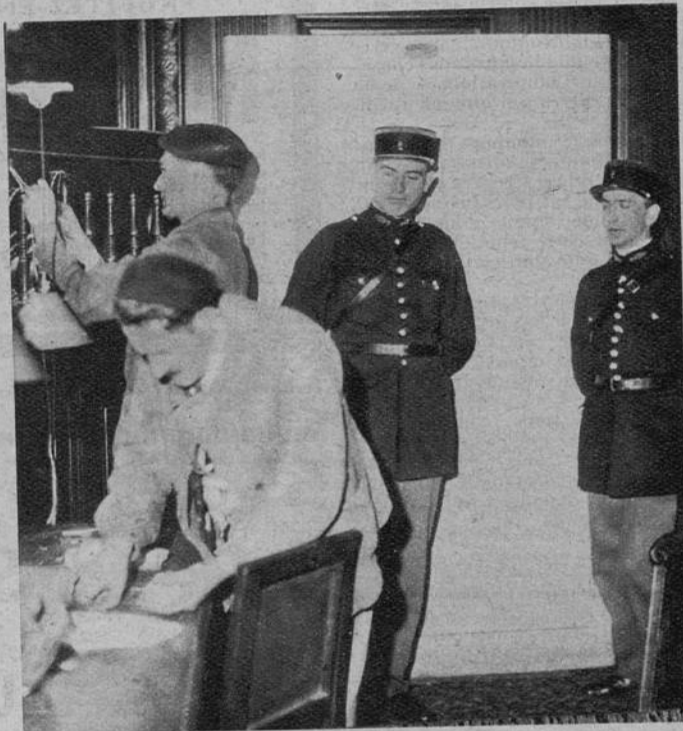
Comme nous nous décidions à regagner le
port, après avoir sacrifié nous aussi à la
mode du jour et abandonné une honnête
contribution entre des mains plus expertes
que les nôtres, nous croisons nos deux
jeunes danseuses et leur mère.

Il eût été étonnant que l'aimable famille
n'ait point tenté de venir faire fructifier



L'affaire Stavisky s'est donc ouverte devant les Assises de la Seine. Vingt inculpés ont pris place dans le box des prévenus tout court ou des prévenus libres. Naturellement M^{me} Stavisky, est la grande vedette et la seule femme du procès. La voici, à gauche, écoutant les conseils de son

défenseur. Au milieu : le président Barnaud. A droite : on a dû filtrer sérieusement, au Palais de Justice, la salle étant trop petite pour contenir tous les « amateurs ». A la porte des magistrats et des jurés, le pointage des cartes est effectué avec toute la minutie désirable. (M. P. P. et K.)



L'ex-député Bonnaure, qui fut l'homme de confiance de Stavisky et s'occupa notamment de l'affaire des bons hongrois pour le compte de l'esroc, est aperçu ici au milieu de ses défenseurs dont une charmante avocate. Au centre : des ouvriers spécialisés installent près de la salle des

audiences un coffre-fort de grandes dimensions qui contiendra toutes les pièces du procès. Ce coffre-fort est gardé jour et nuit par des gendarmes. A droite : Hayotte, ancien directeur de l'Empire, dépose à la barre, longuement. (N. Y. T. et K.)



Une vue générale des inculpés de l'affaire Stavisky prise pendant la lecture de l'acte d'accusation. Les accusés sont ici, de gauche à droite, au 1^{er} rang, Desbrosses, Farault, Hatot, Hayotte,

ancien codirecteur de l'Empire, ex-général Bardi de Fourtou; 2^e rang, Tisser, Cohen, Digouir; 3^e rang, Guébin, Dubarry, Romagnino, Garat, ancien maire de Bayonne. (N. Y. T.)